

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2020



LafargeHolcim
Maroc

“Ensemble, construisons
le Maroc de demain”



Le contexte de la crise sanitaire de 2020 a permis à LafargeHolcim Maroc, acteur majeur dans le domaine des matériaux et solutions de construction, de démontrer la résilience de son modèle économique et son agilité pour faire face à l'épreuve et poursuivre son activité.

Rapport Financier Annuel

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers et extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



Rapport d'activité 14-29



Rapport ESG 30-77



Comptes annuels et rapports 78-177

Sommaire	
Mot de l'Administrateur Directeur Général	04-05
Un partenaire historique du développement national	
	08-13
Un portefeuille d'activités diversifié	10-10
Une large présence territoriale	11-11
Chiffres clés	12-12
Actionnariat et participations	13-13
Rapport d'activité	
	14-29
Principaux faits marquants et réalisations 2020	16-21
Les chantiers emblématiques de 2020	22-25
La transformation digitale, grand chantier de 2020	26-27
Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers	28-29
Rapport ESG	
	30-77
Santé & Sécurité, la priorité n°1	32-35
Construire pour demain, une responsabilité et un engagement	36-37
L'engagement pour l'environnement ancré dans notre ADN	38-43
N'BNIQUW L'7AYAT, le programme RSE de LafargeHolcim Maroc pour créer de la valeur partagée	44-51
Les femmes et les hommes, première richesse de LafargeHolcim Maroc	52-59
Gouvernance	60-77
Comptes annuels et rapports	
	78-177
Rapport de gestion	80-91
Comptes sociaux	92-117
Comptes consolidés	118-121
Résumé des notes aux comptes consolidés	122-153
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes et rapport d'audit sur les états financiers consolidés	154-177

Mot de l'Administrateur Directeur Général

“ Cette situation nous a permis de confronter notre business model à un contexte de crise sans précédent et de démontrer notre capacité de résilience. ”

La pandémie qui nous touche encore aujourd'hui a profondément bouleversé nos vies. Comme la plupart des entreprises à travers le monde, nous avons été affectés par cette crise sans précédent. Elle a été un véritable test grandeur nature, où la résilience de notre organisation a été mise à l'épreuve pour faire face aux différents impacts, qu'ils soient humains, opérationnels ou financiers.

Dès le début de l'année 2020, nous avons mis en place des mesures pour protéger efficacement la santé et la sécurité de nos collaborateurs, clients et partenaires. Ces mesures ont été renforcées dès la déclaration de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie, suite à laquelle nous nous sommes rapidement adaptés pour assurer la continuité de nos opérations.

Les équipes Santé & Sécurité et les Ressources Humaines ont étroitement collaboré afin d'adapter l'organisation du travail sur nos sites et permettre la continuité des activités, tout en protégeant la santé de nos collaborateurs.

Même si certaines de nos activités ont été directement touchées par les restrictions sanitaires et l'arrêt des chantiers de construction, les équipes ont fait la démonstration de leur engagement et de leur professionnalisme, que ce soit sur site, ou en télétravail. Je voudrais ici, leur témoigner toute ma gratitude face à cette mobilisation exceptionnelle.

Malgré l'impact de la crise sur nos volumes de ventes, nous avons réussi à contenir les répercussions sur nos résultats grâce aux actions d'optimisation et de maîtrise des coûts, ainsi qu'à la poursuite de l'amélioration de nos performances industrielles et commerciales. Cette situation nous a permis de confronter notre business model à un contexte de crise sans précédent et de démontrer notre capacité de résilience. Cinq de nos usines sont d'ailleurs cette année dans le Top 20 mondial des usines du groupe LH.

Cette conjoncture nous a poussés à repenser notre organisation pour nous adapter rapidement à une situation en constante

évolution, et dont on ne connaît pas encore l'issue. Elle nous a également incité à accélérer nos processus de digitalisation pour mieux servir nos clients et améliorer encore nos performances industrielles. Au niveau de nos relations avec nos clients et fournisseurs, nous avons accéléré le déploiement de deux portails digitaux qui leur offrent plus de flexibilité et de transparence, tout en dématérialisant certains processus d'achats et de règlements fournisseurs. Au niveau de nos opérations, la migration progressive de nos usines vers le modèle « Plant of Tomorrow », nous a déjà permis d'optimiser nos interventions de maintenance préventive.

En dépit de l'arrêt du chantier de construction durant la période de confinement strict, les travaux de notre projet de nouvelle cimenterie dans la région d'Agadir-Souss se poursuivent au bon rythme, avec une entrée en activité prévue au second semestre 2021. Cette nouvelle usine renforcera notre présence dans les provinces du sud et nous permettra



“ L'année 2020 a été également marquée par l'esprit de solidarité qui s'est manifesté concrètement de multiples manières chez LafargeHolcim Maroc ”

d'accompagner le développement de cette région en plein essor.

L'année 2020 a été également marquée par l'esprit de solidarité qui s'est manifesté concrètement de multiples manières chez LafargeHolcim Maroc, que ce soit par notre participation à l'élan national de solidarité et notre contribution au fond de lutte contre la propagation du Coronavirus, ou encore par le déploiement de nos actions envers nos communautés riveraines, à travers notre programme N'BNIUW L'7AYAT.

La crise sanitaire que nous vivons ravive dans les esprits de tous les risques qui pèsent sur notre planète, et nous rappelle le défi

majeur du changement climatique. Nous souhaitons faire partie des acteurs industriels de référence au Maroc qui agissent en faveur de la protection de l'environnement. La reconduction de notre distinction dans le classement « Top Performers 2020 » de l'agence de notation Vigeo Eiris en est une preuve. Nous continuons à déployer notre feuille de route conformément à nos engagements, afin de réduire notre impact et améliorer sans cesse nos performances environnementales.

L'agilité de notre organisation et la vitalité et la compétence de nos équipes ont permis à LafargeHolcim Maroc de sortir renforcée de la crise créée par la pandémie.

A l'heure où paraît ce rapport, la crise n'est pas finie mais nous en avons tiré beaucoup d'enseignements qui vont nous permettre de rester mobilisés et de faire face aux défis de 2021.

George MICHOS
ADMINISTRATEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Présentation de LafargeHolcim Maroc

Un partenaire historique du développement national	08-13
Un portefeuille d'activités diversifié	10-10
Une large présence territoriale	11-11
Chiffres clés	12-12
Actionnariat et participations	13-13

— Un partenaire historique du développement national

Présent dans le Royaume depuis 1928, LafargeHolcim Maroc a participé à la modernisation du secteur de la construction et à l'essor économique du Maroc. Sa stratégie repose sur les principes fondamentaux d'une croissance durable, à l'écoute de l'évolution de la société, et respectueuse de l'environnement et de toutes les parties prenantes. À travers un large portefeuille d'activités, l'entreprise apporte son expertise et son savoir-faire pour contribuer à une urbanisation harmonieuse et durable.



— Un portefeuille d'activités diversifié



Ciment

Composé de six cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptés aux besoins des clients.



Béton

LafargeHolcim Maroc a déployé un réseau de 22 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.



Granulats

LafargeHolcim Maroc exploite deux carrières de granulats et une 3^{ème} à travers une JV. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, graves routières et graviers pour béton et enrobé).



Mortier

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients.

Une usine d'une capacité annuelle de 100.000 tonnes est dédiée au mortier de ciment à Bouskoura.



Geocycle

Filiale de LafargeHolcim Maroc, leader au Maroc de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et industriels.

Geocycle dispose de 4 plateformes de traitement de déchets.



Chaux

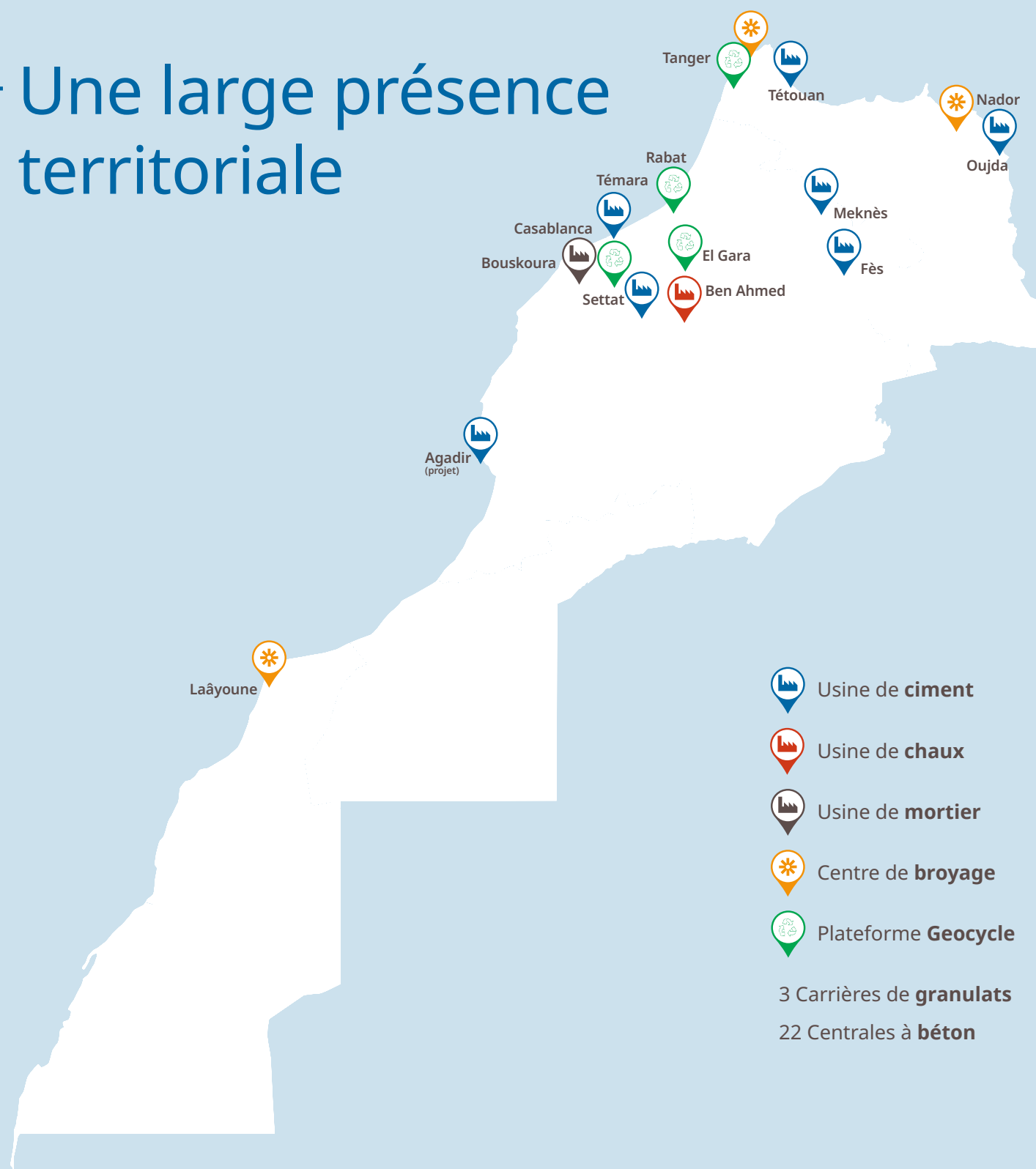
Unique unité de production de chaux au Maroc, l'usine de Tlat Loulad (région de Ben Ahmed) est le résultat d'une joint-venture avec le groupe espagnol Calcinor.



Activité Routes

LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

— Une large présence territoriale



-  Usine de **ciment**
-  Usine de **chaux**
-  Usine de **mortier**
-  Centre de **broyage**
-  Plateforme **Geocycle**

3 Carrières de **granulats**
22 Centrales à **béton**

— Chiffres clés

PRODUCTION



40

Sites de production et de distribution



12 MT

Capacité de production de ciment



4

Plateformes de traitement de déchets



2 500

Employés et sous-traitants

REPÈRES FINANCIERS 2020



1^{ère}

Capitalisation industrielle de la bourse de Casablanca



1,5 Md Dh

Résultat Net



6,9 Md Dh

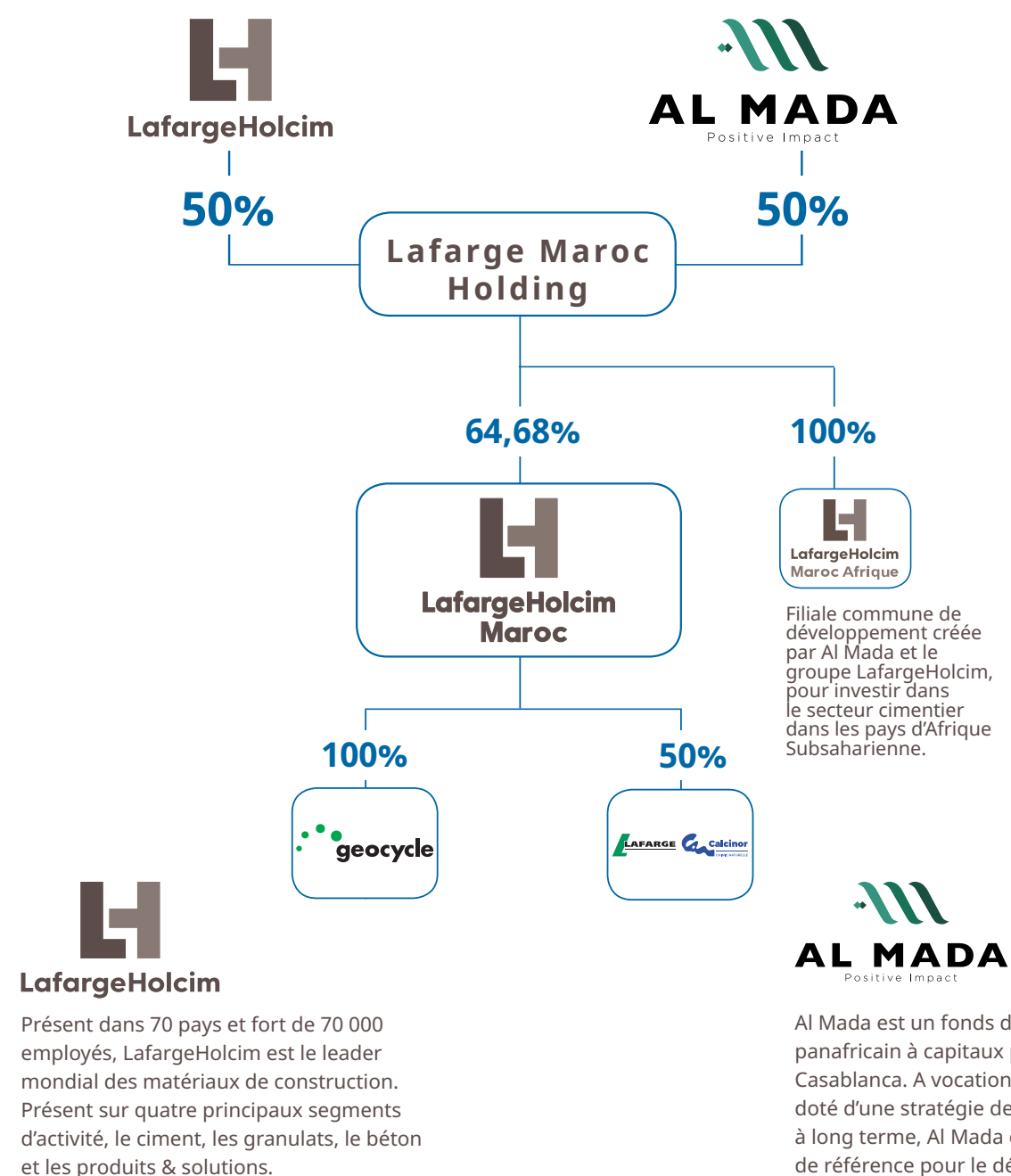
Chiffre d'affaires



10,6 Md Dh

Fonds Propres

— Actionnariat & participations



Cf. page 123 : l'ensemble des participations de LafargeHolcim Maroc



Rapport d'activité

Principaux faits marquants et réalisations 2020	16-21
Les chantiers emblématiques de 2020	22-25
La transformation digitale, grand chantier de 2020	26-27
Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers	28-29

— Principaux faits marquants et réalisations 2020

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire mondiale et ses nombreuses répercussions, à la fois économiques et sociales. Face à cette situation d'urgence et à la progression de la pandémie, LafargeHolcim Maroc a fait preuve d'agilité et a adapté son plan de continuité d'activité en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans chacun des territoires où l'entreprise opère. LafargeHolcim Maroc a déployé les ressources nécessaires pour assurer à l'ensemble de ses collaborateurs, sous-traitants et partenaires, les conditions leur permettant d'exercer leur activité en toute sécurité.



— LafargeHolcim Maroc, une entreprise solidaire

Conformément à son engagement citoyen et pour faire face aux problématiques économiques et sociales liées aux effets de la pandémie du Covid-19, LafargeHolcim Maroc s'est joint à l'élan de solidarité national impulsé par S.M le Roi Mohammed VI et a contribué au Fonds spécial de lutte pour la gestion de la pandémie avec un don d'un montant de 500 millions de dirhams.

500 MDh

Don au fonds spécial

— LafargeHolcim Maroc dans le Top Performer de Vigeo Eiris

LafargeHolcim Maroc a été désigné Top Performer RSE 2020 par Vigeo Eiris, l'agence indépendante de notation dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. LafargeHolcim Maroc s'est particulièrement distingué par ses performances en matière de stratégie environnementale et de protection de la biodiversité, par son engagement d'amélioration continue des conditions de santé et sécurité au travail, sa promotion de la diversité et sa contribution au développement socio-économique des territoires sur lesquels elle opère. LafargeHolcim Maroc occupe la 1^{ère} place du classement Vigeo Eiris du secteur cimentier des marchés émergents.

1^{ère}

Place du classement Vigeo Eiris du secteur cimentier des marchés émergents

vigeo eiris

— Le projet Agadir-Souss poursuit son avancée malgré la crise

La construction de la nouvelle cimenterie de LafargeHolcim Maroc dans la région d'Agadir-Souss se poursuit malgré un arrêt momentané des travaux, lié à la suspension temporaire des activités de certaines entreprises intervenant sur le chantier. La nouvelle usine, d'une capacité de production de 1,6 MT de ciment, doit entrer en activité durant le second semestre 2021. Elle sera équipée des toutes dernières technologies, selon le concept « Plant of Tomorrow » du groupe LafargeHolcim. Elle permettra d'accompagner le développement des provinces du sud en plein essor et de répondre à la demande croissante des clients.



3 Milliards Dh

d'investissement

— N'BNIOW L'7AYAT : notre programme RSE pour créer de la valeur partagée

Le développement économique et l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines de nos sites font partie des enjeux stratégiques de LafargeHolcim Maroc.

Cet engagement citoyen et responsable se traduit par notre programme N'BNIOW L'7AYAT qui met en place des actions concrètes pour l'éducation, l'employabilité, la santé et le développement local. En 2020, dans ce contexte de pandémie, les différents sites se sont focalisés sur les attentes majeures de nos riverains avec un support particulier pour la santé, l'éducation et l'employabilité.

Malgré le contexte de crise sanitaire, le programme a ainsi pu toucher, plus de 131 000 bénéficiaires.



N'BNIOW L'7AYAT
Un programme de LafargeHolcim Maroc

— Les usines LafargeHolcim Maroc maintiennent leur classement dans le Top 10 du groupe LafargeHolcim

Les usines de Settat et de Fès se sont classées dans le Top 10 parmi les 129 usines du groupe LafargeHolcim à l'échelle mondiale. LafargeHolcim Maroc compte au total cinq usines classées dans le Top 20 mondial des usines du groupe. Les unités marocaines se sont distinguées par leurs performances opérationnelles, la maîtrise de leurs coûts ainsi que leurs actions pour le développement durable.

TOP 10

mondial des usines du groupe LafargeHolcim

— LafargeHolcim Maroc aux côtés de ses clients pour apporter des solutions concrètes aux demandes du marché

LafargeHolcim Maroc anticipe les besoins de ses clients en développant régulièrement des produits et des solutions à forte valeur ajoutée qui permettent de répondre aux exigences des constructions durables d'aujourd'hui et de demain.

— Déploiement des solutions LHR pour des routes plus durables

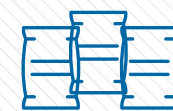
Le Maroc a un ambitieux programme de développement des infrastructures routières. Pour y répondre, LafargeHolcim Maroc a mis au point une solution de traitement au Liant Hydraulique Routier (LHR). Cette solution présente un important potentiel de croissance et offre plusieurs avantages aux clients pour la construction ou la réhabilitation de routes : un moindre coût et des délais d'exécution plus courts, une durabilité avec une fréquence d'entretien et des coûts réduits, et une meilleure empreinte écologique à travers l'utilisation de matériaux locaux. En 2020, deux routes provinciales ont déjà été réalisées avec le LHR.



2 nouvelles routes provinciales

— Doublement des ventes des produits spéciaux

Toujours à l'écoute de ses clients, LafargeHolcim Maroc anticipe leurs besoins en développant des produits et des solutions qui répondent à leurs attentes et créent de la valeur pour eux. Fruit d'une connaissance approfondie des besoins des clients et de l'expertise de LafargeHolcim Maroc en matière d'innovation, les produits spéciaux offrent des caractéristiques et des avantages supérieurs aux produits standards. Ils sont plébiscités par le marché puisque leur part dans les ventes de sacs de ciment a doublé par rapport à 2019.



≈ **18%** ↑

des ventes de sacs ciment

— Nouveau branding pour les sacs de ciment

Pour accroître la visibilité de ses marques phares, LAFARGE et HOLLCIM et renforcer les liens avec ses clients, LafargeHolcim Maroc a lancé en 2020 un nouveau branding des sacs de ciment.

Fruit d'études de marché approfondies s'appuyant sur plusieurs feedbacks de nos clients, ce nouveau branding se caractérise par un emballage coloré, très visuel avec des éléments pédagogiques adaptés. Il intègre des informations plus visibles et plus pratiques pour nos clients "sacs" et notamment un QR code qui renvoie vers une vidéo explicative du produit.



Nouveaux sacs de ciment

— Les chantiers emblématiques de 2020

Partenaire historique des grands projets du Royaume, LafargeHolcim Maroc s'appuie sur sa culture d'innovation et de différenciation pour proposer des produits à forte valeur ajoutée, adaptés à l'évolution des besoins du pays en matière de durabilité, de coût de construction, de protection de l'environnement et dans le respect des normes marocaines et internationales.

Les chantiers emblématiques de 2020 - suite -

Parmi les chantiers d'envergure engagés courant 2020, figurent les projets suivants :

— Gare routière de Rabat

Située à l'entrée de la capitale, d'une superficie de 21 000 m² et avec 46 quais pour autocars, la gare routière de Rabat dont la construction a duré plus de 18 mois, a nécessité plus de 10 000 m³ de béton issus de la gamme Ultra Series, aux propriétés de résistance qui répondent aux exigences de la conception et de la mise en œuvre.



21 000 m²
Superficie

— Trémie des Almohades

Considérée comme la plus longue trémie du Maroc, avec un tracé qui totalise un linéaire de 2,2 km dont 1,8 km de souterrain, la nouvelle trémie des Almohades, entrée en service en 2021, permettra de fluidifier la circulation entre la Mosquée Hassan II et la Gare de Casa-Port qui enregistre un trafic journalier de 40 000 véhicules. LafargeHolcim Maroc a contribué à ce projet d'envergure par la fourniture de 120 000 m³ de béton et de graves utilisées dans les couches basses de la chaussée du tunnel, et par le traitement au Liant Hydraulique Routier (LHR).



2,2 Km
Longueur

— Station de transfert d'énergie par pompage (STEP) Abdelmoumen – Taroudant

Le projet de la STEP Abdelmoumen, situé à 70 km de la ville d'Agadir, dans la Province de Taroudant, est un ouvrage qui permet de produire de l'énergie hydraulique à partir d'un bassin de stockage avec une puissance installée de 350 MW. Composé de 3 km de conduite dont 1 km enterré, l'ouvrage a nécessité la fourniture de 30 000 tonnes de ciment à faible teneur en alcalins, pour répondre aux exigences de durabilité et de résistance.



350 Mw
Puissance installée

— Trémie Ghandi

Le début de l'année 2020 a vu l'aboutissement des travaux de la trémie Ghandi à Casablanca et son ouverture aux automobilistes. D'une longueur de 460 mètres en 2x2 voies sous le carrefour Ghandi et la plateforme de la ligne T1 du tramway de Casablanca, cet ouvrage a nécessité 8 200 m³ de béton et a permis de désengorger l'axe routier reliant la route des facultés au Boulevard Roudani.



460 m
Longueur

— Port Nador West Med

Composante principale de la stratégie portuaire du Maroc, Nador West Med permettra de renforcer le rôle maritime et portuaire du Maroc dans le bassin méditerranéen et de doter la région de l'Oriental d'une infrastructure clé, nécessaire à son émergence. Ce complexe portuaire en eaux profondes sera doté d'importantes capacités pour le transbordement des conteneurs, la gestion du trafic des produits énergétiques, et le traitement des produits en vrac (charbon). Deux années de Recherche & Développement ont été nécessaires aux équipes de LafargeHolcim Maroc, qui ont développé en collaboration avec le Centre de recherche du groupe basé à Lyon, le Smart Construction Lab, et le Laboratoire Public d'Etudes et d'Essais (LPEE), un ciment spécial du type CLC, à base de laitier de haut fourneau et pouzzolanes naturelles, répondant notamment aux exigences de durabilité et de résistance aux effets de la corrosion maritime.



350 000T
Ciment spécial

— Tour Mohammed VI

Le projet de la Tour Mohammed VI situé sur la vallée du Bouregreg, près de Rabat, sera la plus haute tour du Maroc. Culminant à 250 mètres, l'ouvrage a été conçu afin d'être certifié LEED Gold et HQE, conforme aux standards internationaux les plus élevés en matière de haute qualité environnementale. Grâce à son expertise et à sa gamme de produits, LafargeHolcim Maroc a pu répondre aux exigences de l'ouvrage aux multiples contraintes techniques, notamment pour les travaux de confortement des fondations ou du bétonnage nécessitant une chaleur d'hydratation réduite. Le chantier a jusqu'à présent nécessité la fourniture de 40 000 tonnes de ciment.



250 M
de hauteur

— La transformation digitale, grand chantier de 2020

LafargeHolcim Maroc a accéléré en 2020 la dynamique de sa transformation digitale avec pour ambition d'améliorer ses performances et de mieux servir ses clients et ses partenaires.



— Plants of Tomorrow : l'usine 4.0 pour une performance accrue

Les usines de Settat et Meknès font partie des 10 usines de la région MEA sélectionnées dans le cadre du projet pilote « Plant of tomorrow » du groupe LafargeHolcim pour intégrer l'intelligence artificielle, l'automatisation et l'analyse prédictive dans le processus de production. Avec une amélioration de l'efficacité opérationnelle de 15 à 20% par rapport à une cimenterie conventionnelle, les usines « Plants of Tomorrow » disposent d'un système d'information qui permet en temps réel, d'avoir un accès aux indicateurs de performance, de piloter la qualité du ciment produit, la consommation calorifique et électrique. L'installation de capteurs intelligents permet un suivi régulier et approfondi de l'état de chacun des équipements stratégiques de l'usine, ce qui permet d'anticiper tout type d'anomalie et d'intervenir pour éviter un arrêt de la production. Ces équipements ont démontré leur importance pendant la crise sanitaire où la maintenance préventive a pu être correctement réalisée sans présence physique des équipes.



— LHM Supplier : Une plateforme digitale pour plus de transparence dans les relations fournisseurs

LafargeHolcim Maroc a finalisé au cours de l'année 2020 la mise en place de son portail digital, LHM Supplier. Cette plateforme en ligne offre une multitude de fonctionnalités et permet de simplifier la gestion de la relation fournisseurs. Ils peuvent ainsi se faire référencer puis suivre toutes leurs transactions avec LafargeHolcim Maroc : statut de leurs factures, paiements disponibles, virements effectués et réponses à leurs requêtes.

— Un portail digital pour mieux servir les clients

Afin d'être au plus proche des attentes de ses clients et de développer avec eux une relation durable, LafargeHolcim Maroc a mis l'amélioration de l'expérience client et la qualité de service au centre de ses préoccupations. Un projet de portail digital a ainsi été lancé en 2020 pour faciliter et renforcer les interactions avec les clients. Le Portail LHM Clients leur permettra de consulter le statut et l'historique de leurs commandes, les encours et les livraisons, d'effectuer des commandes et de demander de l'assistance technique. Après une première phase de test, le projet sera déployé début 2021 auprès de tous les clients.

— Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

Les performances industrielles et commerciales de LafargeHolcim Maroc en 2020 ont atténué l'impact de la crise sanitaire sur son activité.

— Comptes consolidés IFRS

Le résultat net consolidé IFRS au titre de l'exercice 2020 s'établit à 1 492 MDh comparé à 1 701 MDh en 2019.

En MDh	2019	2020	± %
Chiffre d'affaires	7 855	6 980	-11%
Résultat d'exploitation courant	3 155	3 076	-2%
Résultat net	1 701	1 492	-12%

- Le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 11% par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté le niveau des ventes, en particulier au deuxième trimestre.
- Les actions de maîtrise des coûts, l'évolution favorable des prix des combustibles, l'amélioration des performances industrielles et commerciales, ont permis de limiter la baisse du résultat d'exploitation courant à 2%.
- Le résultat net consolidé est en baisse de 12% par rapport à 2019, du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les ventes et du don de 500 Mdh au fonds spécial de lutte pour la gestion de la pandémie du Covid-19.

— Comptes sociaux

Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 170 MDh au 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 50 Dh par action au titre de l'exercice 2020.

— Perspectives 2021

Pour 2021, la tendance dans l'évolution du marché observée au deuxième semestre 2020, suite à la fin du confinement, devrait se poursuivre.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc va maintenir sa stratégie d'innovation et de différenciation par l'expertise et la qualité de service, tout en continuant le déploiement de sa feuille de route « Énergies vertes ».

La nouvelle usine d'Agadir-Souss sera opérationnelle cet été. Cet investissement, de l'ordre de 3 milliards de dirhams, va permettre d'accompagner le développement des provinces du sud.



Rapport ESG

Santé & Sécurité, la priorité n°1	32-35
Construire pour demain, une responsabilité et un engagement	36-37
L'engagement pour l'environnement ancré dans notre ADN	38-43
N'BNIOUW L'7AYAT, le programme RSE de LafargeHolcim Maroc pour créer de la valeur partagée	44-51
Les femmes et les hommes, première richesse de LafargeHolcim Maroc	52-59
Gouvernance	60-77

— Santé & Sécurité, la priorité n°1

Enjeux majeurs dans toute activité industrielle, la Santé & Sécurité sont au cœur des préoccupations de LafargeHolcim Maroc, qui a l'ambition d'être l'entreprise marocaine la plus sûre pour ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes.





Notre culture de sécurité s'est développée au fil des années grâce au partage des meilleures pratiques en matière de management de la sécurité, mais également à travers des plans d'actions annuels visant à renforcer cette culture au quotidien.

Préserver la santé et veiller à la sécurité de nos collaborateurs et de nos partenaires est une exigence de tous les jours. Cette culture portée par l'ensemble de nos équipes positionne LafargeHolcim Maroc parmi les références nationales en la matière.

— Une priorité réaffirmée avec la pandémie du Covid-19

Pour lutter contre la propagation du virus et assurer la sécurité de tous les collaborateurs, un plan de vigilance a été déployé au sein de tous les sites, pour une nouvelle organisation du travail adaptée au contexte.

Sur l'ensemble des sites de LafargeHolcim Maroc, des campagnes de sensibilisation ont été régulièrement menées sur les mesures barrières

et plusieurs campagnes de dépistage ont été organisées.

Malgré la situation sanitaire particulière de l'année, LafargeHolcim Maroc a continué à déployer ses programmes de formation dans le cadre de sa politique « Zéro accident », pour sensibiliser ses collaborateurs et sous-traitants aux risques inhérents à l'activité.

— Transmettre la culture « Santé & Sécurité », une mission pour le leader du secteur

Road Safety : plus de sécurité sur les routes

Le transport en toute sécurité de nos produits à nos clients est l'une des clés du succès. Avec une flotte qui parcourt plus de 45 millions de kilomètres à travers le Royaume, LafargeHolcim Maroc joue un rôle essentiel dans le paysage de la sécurité routière dans le pays.

Conscient de l'enjeu qu'elle représente, LafargeHolcim Maroc est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche structurée autour des risques liés au transport. Le programme « Road Safety », a ainsi été mis en place afin d'améliorer la sécurité sur les routes à travers l'amélioration du comportement des conducteurs.

Ce programme ayant permis de baisser de 75% le nombre d'accidents sur la route, a été conçu pour améliorer les comportements des conducteurs, et ce à travers 4 phases principales :

- Formation des conducteurs : Plus de 2500 conducteurs ont participé à un programme de formation aux standards internationaux liés à la conduite comportementale.
- Technologie embarquée IVMS : Plus de 1000 camions ont été équipés d'une technologie de pointe permettant de mesurer le comportement des conducteurs sur les routes.
- Monitoring continu de la performance avec un système de classification des conducteurs et transporteurs.
- Développement de la maturité des transporteurs à travers des programmes d'accompagnement leur permettant de développer leur niveau d'exigence en matière de sécurité routière.



Salamaty : plus de sécurité sur les chantiers

En tant qu'industriel responsable, leader du secteur des matériaux de construction, LafargeHolcim Maroc a conçu une offre dédiée à la sécurité sur les chantiers. L'offre "Salamaty" consiste à accompagner les clients, promoteurs ou entreprises de bâtiment et de travaux publics, dans la mise en conformité des aspects Santé & Sécurité de leurs chantiers, selon les exigences du nouveau code de la construction.



— Construire pour demain, une responsabilité et un engagement

Le développement durable est depuis toujours une des valeurs fondamentales et un moteur de croissance pour LafargeHolcim Maroc, qui intègre ce principe dans tous ses processus et à tous les stades de sa chaîne de valeur.

En tant que leader des matériaux de construction, LafargeHolcim Maroc porte une responsabilité et a la volonté de devenir un modèle dans le secteur des matériaux de construction pour tous les domaines de développement durable : protection de l'environnement, responsabilité sociale et sociétale, économie circulaire...

Les actions de LafargeHolcim Maroc, initiées depuis des décennies, s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de développement durable du groupe LafargeHolcim, fondée sur 4 piliers stratégiques : le climat et l'énergie, l'économie circulaire, l'eau et la nature, les populations et les communautés riveraines.

Climat et énergie

[+ Plus d'informations page 41](#)



86%
Taux d'utilisation d'électricité verte

Eau et nature

[+ Plus d'informations page 43](#)



465 ha
Carrières réhabilitées

Économie circulaire

[+ Plus d'informations page 42](#)



128KT
Consommation de combustibles alternatifs

Populations et communautés

[+ Plus d'informations page 44](#)



131 000
Bénéficiaires

L'engagement pour l'environnement ancré dans notre ADN

De l'exploitation des carrières au transport du produit fini, la fabrication de ciment génère divers impacts sur l'environnement tels que les émissions de poussières, le bruit et les vibrations des machines durant l'exploitation en usine ou lors des destructions de roches dans les carrières et l'émission de CO₂. Engagé depuis plusieurs décennies pour préserver l'environnement, LafargeHolcim Maroc montre sa détermination à réduire son empreinte environnementale.

L'engagement pour l'environnement ancré dans notre ADN - suite -

Premier cimentier au monde à construire son propre parc éolien, première entreprise industrielle au Maroc à créer des plateformes de traitement et de valorisation des déchets industriels et ménagers, LafargeHolcim Maroc s'est distingué plusieurs fois par son sens de l'innovation et son esprit pionnier. Aujourd'hui, l'entreprise reste plus que jamais mobilisée pour limiter ses impacts environnementaux, à travers une politique de recyclage, de gestion durable de l'eau et de recours aux énergies vertes. Déclinée à partir de la politique du groupe LafargeHolcim, la démarche environnementale de LafargeHolcim Maroc s'inspire des meilleures pratiques internationales en la matière et se conforme aux principales normes et législations en vigueur.

Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, appuyée par une évaluation régulière de ses performances. La politique environnementale de LafargeHolcim Maroc repose ainsi sur la mise en place, au niveau de chaque site, d'un Système de Management de l'Environnement (SME).

Intégré et certifié ISO 14 001 et 9 001, ce système permet de renforcer la responsabilité de chaque entité mais également d'évaluer l'impact environnemental à travers le cycle de vie des produits et solutions. LafargeHolcim Maroc favorise en outre le recyclage des déchets dans les procédés de production. Enfin, l'entreprise s'engage à communiquer ses performances en toute transparence afin de partager et de promouvoir les meilleures pratiques à adopter dans son secteur d'activité.



— Des certifications qui confirment les engagements de l'entreprise

L'ensemble des sites de LafargeHolcim Maroc sont certifiés ISO 14 001 pour le management de l'environnement. Au cours de l'année 2020, les usines de Meknès, Fès, Settat et Bouskoura ont été certifiées ISO 50 001-2018, système de management de l'énergie qui permet d'améliorer en continu les performances.



ISO 14 001
ISO 50 001

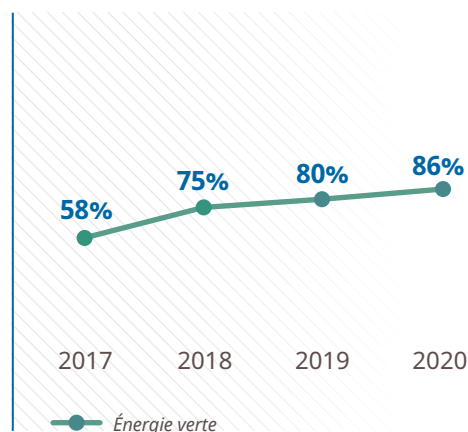
Toutes les usines certifiées

— Privilégier les énergies renouvelables

Afin de limiter ses émissions de CO₂ et de lutter contre le réchauffement climatique, LafargeHolcim Maroc s'intéresse depuis de nombreuses années aux énergies vertes qui permettent de produire de l'électricité. L'usine de Tétouan a ainsi été la première cimenterie au monde à se doter de son propre parc éolien, d'une capacité totale de 32MW. Forte de cette expérience, LafargeHolcim Maroc a naturellement généralisé ce principe à l'ensemble de ses usines et centres de broyage en signant des contrats d'achat d'électricité verte auprès d'opérateurs nationaux. Grâce à ce dispositif, le taux de substitution électrique en 2020 a dépassé 86%.

A côté du CO₂, l'objectif de LafargeHolcim Maroc est de réduire les émissions de NO_x (oxyde d'azote), de SO₂ (dioxyde de soufre) et de poussières, et cela à travers un suivi continu et un monitoring en ligne au niveau des cheminées des différents sites. Tous les fours opèrent à des taux d'émissions de poussières inférieurs à 50 mg/nm³.

Consommation d'énergie électrique



560 Gwh
Consommation d'électricité



86% ↑
Taux d'utilisation d'électricité verte

— La valorisation des déchets, facteur d'efficacité opérationnelle

Afin de réduire le prélèvement de matières premières dans l'environnement, LafargeHolcim Maroc a remplacé une partie des matériaux de base par des sous-produits d'autres industries. Les cendres volantes, sous-produits des centrales thermiques à charbon, possèdent des qualités physiques qui permettent de les utiliser dans le processus de fabrication du ciment en tant que matière de substitution. Cette pratique réduit la pollution des sols, des nappes phréatiques et du milieu marin. Elle participe également à l'économie des ressources naturelles ainsi qu'à la réduction des émissions de CO₂.



— Renforcer l'économie circulaire

Réaliser des économies d'énergie tout en recyclant les déchets, telle est l'idée développée par LafargeHolcim Maroc il y a plus de 15 ans. Afin de privilégier les combustibles alternatifs à la place des combustibles fossiles générateurs de CO₂, LafargeHolcim Maroc a créé Geocycle en 2007, une activité dédiée au traitement des déchets. Première du genre au Maroc, Geocycle s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable en répondant à des enjeux à la fois environnementaux et économiques. Pionnier de l'économie circulaire, Geocycle propose aux industriels des solutions innovantes de traitement et de gestion globale de leurs déchets, limitant ainsi les émissions de CO₂ et autres nuisances significatives pour l'environnement.



— Préserver l'eau, ressource rare

Dans un contexte de stress hydrique au Maroc, LafargeHolcim Maroc met tout en œuvre pour améliorer constamment la gestion de l'eau dans son processus de production.

Toutes les activités et tous les processus de fabrication sont évalués de façon régulière pour contrôler leur consommation en eau, et chaque site est soumis à un diagnostic d'impact sur cette ressource. Afin de réduire sa consommation en eau, LafargeHolcim Maroc utilise la technologie voie sèche au niveau de ses fours, des systèmes de refroidissement des installations en circuit fermé, ainsi qu'un système de recyclage de l'eau. Toutes les usines de LafargeHolcim Maroc sont équipées de stations de traitement des eaux. Enfin, lors de nouveaux investissements, les installations et équipements sont choisis en fonction de leur consommation d'eau.

Aujourd'hui l'entreprise utilise 83 litres d'eau par tonne de ciment produit, soit un des taux les plus bas des unités LafargeHolcim au niveau mondial.

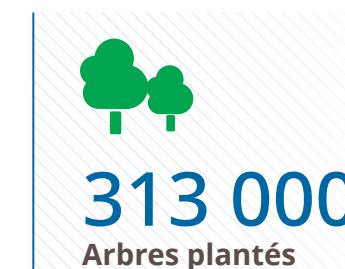


— Protéger la biodiversité

Consciente de l'importance de la réhabilitation des carrières après leur exploitation, LafargeHolcim Maroc s'engage fermement à remettre en état les sites et carrières en fin d'exploitation afin de leur offrir une seconde vie. 465 hectares ont déjà été réhabilités et 313 000 arbres, issus de 25 variétés différentes, ont été plantés.

En coopération avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le Département des Eaux et Forêts, 6.000 arganiers ont été acclimatés sur la carrière de Bouskoura.

Pour favoriser la pollinisation nécessaire aux plantes et fournir les éléments nécessaires au développement de ces écosystèmes, les équipes des usines de Bouskoura, Meknès et Tanger ont installé des ruches au niveau des carrières de leur site. Le toit du siège social accueille également des ruches dont le miel fait le bonheur des collaborateurs.



N'BNIOUW L'7AYAT : le programme de Responsabilité Sociale et Sociétale de LafargeHolcim Maroc pour créer de la valeur partagée

LafargeHolcim Maroc a fait du développement durable et de la RSE une de ses valeurs fondamentales et un véritable moteur de croissance. Sa politique de responsabilité sociale et sociétale a pour objectif principal de bâtir des liens durables avec les communautés riveraines et de créer de la valeur partagée. La démarche RSE de LafargeHolcim Maroc se construit ainsi sur une intégration durable et un co-développement des régions et des communes dans lesquelles sont présents les sites opérationnels.



N'BNIOUW L'7AYAT : le programme de Responsabilité Sociale et Sociétale de LafargeHolcim Maroc pour créer de la valeur partagée - suite -

Le programme RSE de LafargeHolcim Maroc, N'BNIOUW L'7AYAT, repose en premier lieu sur un processus de dialogue de proximité permanent avec les parties prenantes locales, dans le cadre d'échanges réguliers sur les projets et problématiques des territoires concernés. Ce dialogue indispensable avec les communautés avoisinantes permet d'identifier les axes de co-développement prioritaires à partir de l'analyse de la situation économique locale réelle.



Un programme de LafargeHolcim Maroc



Ouislane-Meknès

— N'BNIOUW L'7AYAT : un programme RSE structuré, centré sur 4 axes majeurs

LafargeHolcim Maroc déploie son programme RSE en se concentrant sur 4 axes prioritaires :

- L'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire de tous, et plus particulièrement des filles ;
- Le partage des actions de sécurité et l'accès aux soins pour les communautés les plus proches ;
- Le développement de l'employabilité des jeunes issus des communautés locales ;
- Le développement local via des partenariats dans des actions allant dans le sens de la protection écologique et de l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines.

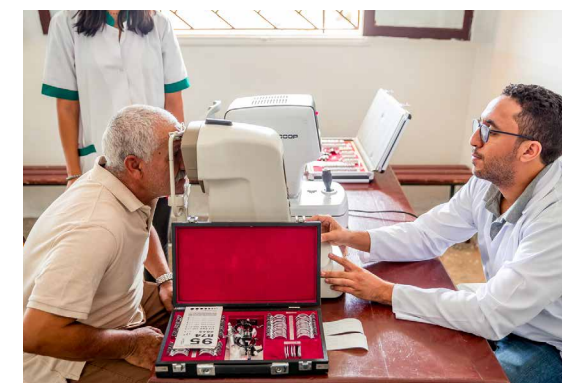
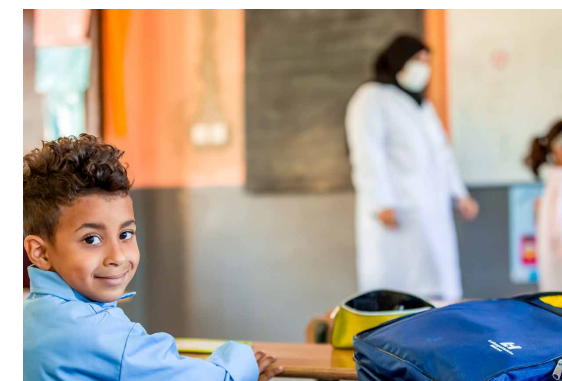
Dans le cadre de ces 4 axes prioritaires, la mise en œuvre des actions RSE de LafargeHolcim Maroc est très décentralisée. Chaque directeur de site maintient un dialogue permanent avec les acteurs locaux et analyse avec eux les besoins dans les domaines d'actions prioritaires. Les projets sont ensuite portés seuls ou en partenariat avec des organismes publics ou privés.

En 2020, dans un contexte économique et social fortement perturbé par la pandémie du Covid-19, nos sites industriels se sont focalisés sur les attentes majeures des communautés riveraines : un support pour la santé, pour l'éducation, et un accompagnement pour le développement de l'employabilité.

Le programme a globalement touché plus de 131 000 bénéficiaires.



131 000
Bénéficiaires





Saddina-Tétouan

— N'BNIOW par l'éducation : contribuer à l'éducation des jeunes générations

Dans un contexte très particulier de fermeture des classes pendant près de 6 mois en 2020, les sites de LafargeHolcim Maroc se sont investis dans différents projets pour soutenir l'éducation des enfants des riverains, avec une attention particulière portée aux actions permettant d'éviter l'abandon scolaire :

- Être transporté pour aller à l'école, avoir un cartable et des fournitures scolaires, avoir des infrastructures permettant un enseignement de qualité, disposer de matériel informatique ;
- Bien voir, être en bonne santé ;
- Bénéficier de l'expérience des collaborateurs pour le soutien scolaire.

L'opération « Rentrée scolaire » a bénéficié à 100 écoles et plus de 14 000 enfants et adolescents.

Les équipes de LafargeHolcim Maroc ont également déployé des actions de protection

de la santé, en veillant à ce que toutes les écoles bénéficient d'eau courante pour le lavage des mains et en menant des actions de sensibilisation aux gestes barrières avec la distribution de masques et de solutions hydro-alcooliques.

Au total, ce sont plus de 25 000 enfants et adolescents qui ont bénéficié d'actions initiées par LafargeHolcim Maroc dans le domaine de l'éducation.



25 000
Enfants
bénéficiaires



100
Écoles
accompagnées

— N'BNIOW par la santé : un support essentiel pendant la pandémie

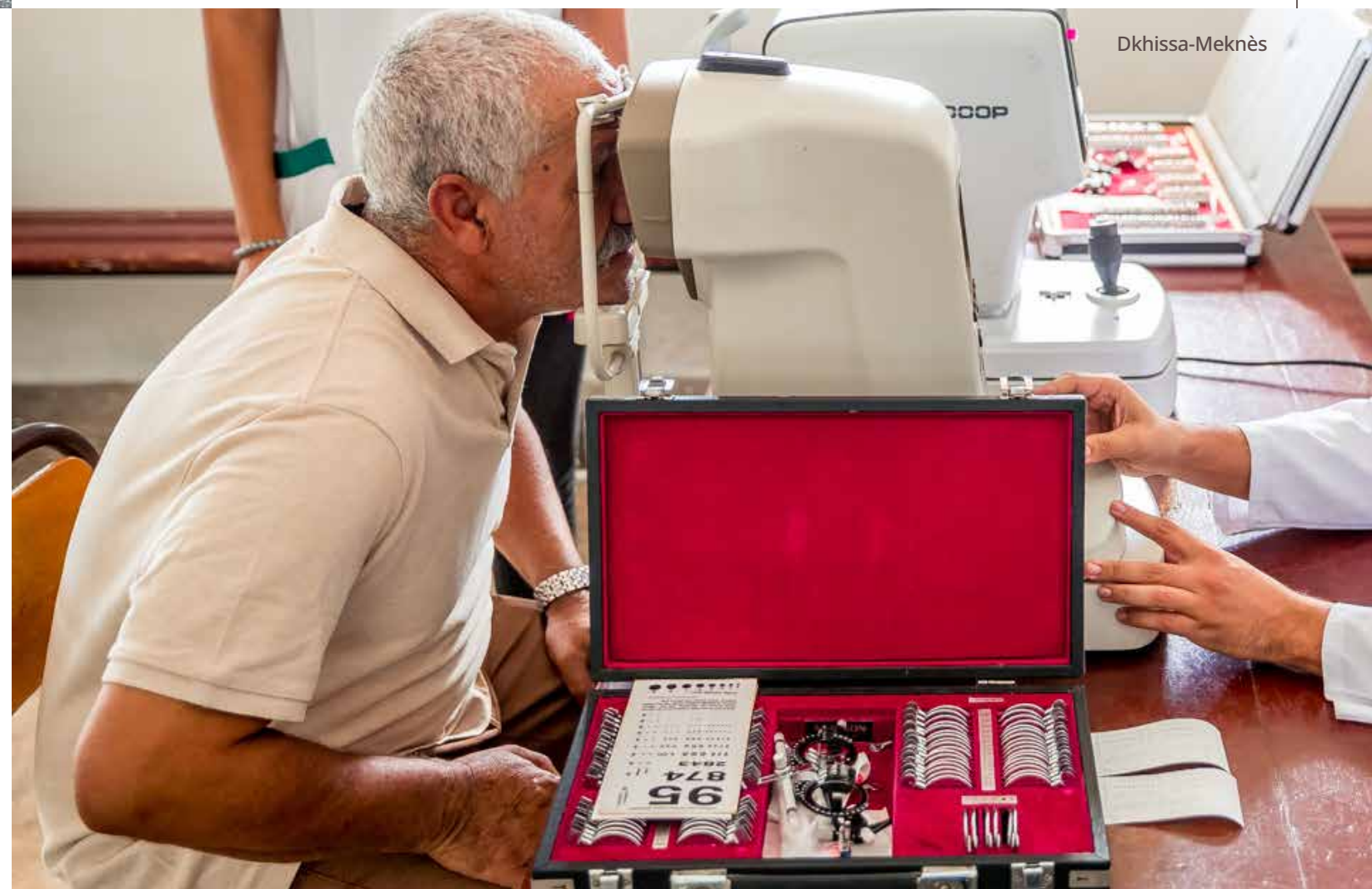
Pour contribuer à la protection de la santé des riverains dans le contexte difficile de la pandémie du Covid-19, LafargeHolcim a participé à la réhabilitation et à l'équipement de plusieurs dispensaires, et durant le pic de la pandémie, l'entreprise a équipé le service de réanimation de l'hôpital de Taroudant pour doubler sa capacité d'accueil et faire face à la recrudescence de cas de contamination dans la région.

Plusieurs caravanes médicales ont été organisées en février et en octobre, pour les habitants des communes proches des sites de production, en partenariat avec des associations locales. En complément des services de soins publics avec des partenaires spécialisés (médecins généralistes et ophtalmologues bénévoles), LafargeHolcim Maroc a déployé des actions ciblées pour le dépistage de certaines pathologies, notamment :

- Le dépistage des problèmes liés à l'acuité visuelle et la distribution gratuite de montures de lunettes ;
- La vérification de la tension artérielle et de la glycémie.



75 000
Bénéficiaires



Dkhissa-Meknès



Dkhissa-Meknès

— N'BNIOUW par le développement local : améliorer le cadre de vie des communautés

Les actions citoyennes de LafargeHolcim Maroc prennent des formes multiples, directes ou indirectes, dès lors qu'il s'agit de l'amélioration du cadre de vie des communautés.

L'implication dans l'action sociale s'est concrétisée avec plus de 30 000 programmes locaux mis en place en faveur des parties prenantes :

- Désenclavement de douars voisins des sites de production par le renforcement des voies et accès,
- Accès à l'eau par le forage de puits et l'installation de fontaines dans les douars,
- Réhabilitation d'espaces verts,
- Support aux coopératives locales par l'extension et l'aménagement de leurs locaux.



30 000
Bénéficiaires

Les équipes de LafargeHolcim Maroc d'Agadir-Souss ont œuvré pour le développement local et l'amélioration du cadre de vie de leurs communautés riveraines. En matière d'infrastructures, LafargeHolcim Maroc a construit une route de 3 km pour désenclaver le village de Tidsi qui compte 2900 habitants.

— N'BNIOUW par l'employabilité : contribuer au développement des compétences locales

Depuis de nombreuses années, LafargeHolcim Maroc met le développement de l'employabilité au cœur de ses préoccupations. Ces actions se sont au fil du temps étoffées et enrichies pour devenir, autour de l'ensemble des sites, un axe majeur du programme N'BNIOUW L'7AYAT. L'enjeu est de contribuer à la formation des populations locales et de favoriser la création et la croissance de coopératives et TPE dans le cercle le plus proche de nos sites, avec une attention particulière aux jeunes, filles et garçons. Les projets sont ensuite portés seuls ou en partenariat avec des organismes publics ou privés. Les programmes annuels des usines intègrent des actions permettant :

- La prise en charge de formations qualifiantes avec des organismes spécialisés, notamment l'OFPPPT ;
- Une aide à la création d'activités génératrices de revenus ;
- Un appui au développement des coopératives et des TPE et à des activités locales existantes ;
- L'orientation des jeunes, et un accompagnement dans les actions de formation de base.



1 350
Bénéficiaires

Dans le cadre de ses actions d'aide à la création d'emploi et au soutien de l'économie locale, l'équipe de l'usine de Tétouan a accompagné la création d'une coopérative de plantes médicinales regroupant près de 24 femmes, avec une formation qualifiante spécialisée dans les plantes médicinales, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, ainsi que la prise en charge de la réhabilitation des locaux et le financement de l'achat de matériel.

La coopérative forme aujourd'hui à son tour d'autres femmes dans ce domaine et commercialise ses produits dans la région de Tétouan.



Ouislane-Meknès

— Les femmes et les hommes, première richesse de LafargeHolcim Maroc

Les talents de LafargeHolcim Maroc sont ses collaborateurs qui, grâce à leur engagement, à leur passion et à leur inventivité contribuent à sa réussite. C'est pourquoi les femmes et les hommes sont au cœur de la stratégie et de la culture d'entreprise de LafargeHolcim Maroc. Cette volonté s'illustre au quotidien dans ses actions en faveur de l'égalité des chances, de la diversité, du respect des droits de l'homme et du développement des compétences.



Les femmes et les hommes, première richesse de LafargeHolcim Maroc - suite -

Le contexte particulier de la pandémie du Covid-19 a non seulement nécessité de redoubler d'efforts pour éviter la propagation du virus, mais également d'être au plus près des collaborateurs pour leur apporter le soutien nécessaire durant cette période troublée.

Les campagnes de sensibilisation sur les gestes barrières, la diffusion régulière de newsletters, l'organisation de jeux concours thématiques, et le partage d'outils et de bonnes pratiques à travers les modules de développement personnel « Stafed Men Darek », ont permis à l'entreprise de maintenir le lien avec ses collaborateurs et de rendre la situation de confinement plus supportable.



Usine de Settat

LafargeHolcim Maroc

Chers collègues

Sur notre site nous avons pris des **MESURES DE PROTECTION RENFORCÉES** pour préserver la santé de chacun.

ADOPTONS TOUS CES RÉFLEXES SANTÉ POUR QUE CHACUN SOIT PROTÉGÉ

8 RÉFLEXES SANTÉ et nous sommes bien PROTÉGÉS

- Je me lave les mains régulièrement.
- Je porte mon masque.
- Je ne touche pas mon visage.
- Je change mon masque toutes les 4 heures et je le jette dans la poubelle dédiée.
- Je salue sans serrer les mains et j'évite les accolades.
- Je respecte une distance de 2m.
- J'évite les regroupements et je privilégie les réunions Visio.
- En cas d'apparition de symptômes, je reste chez moi et je contacte un médecin.

#ENSEMBLE PROTÉGEONS NOUS

LafargeHolcim Maroc

ON SERAIT PAS MIEUX EN VISIO ?

Sinon, limitez le nombre de personnes dans cette salle.

#ENSEMBLE PROTÉGEONS NOUS

PLUS PRÈS, ÇA SERAIT TROP PRÈS

← 2m →

J'AI BIEN TENU LA RAMPE, ET MAINTENANT JE ME DESINFECTE LES MAINS !

#ENSEMBLE PROTÉGEONS NOUS

— FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE

Résolument engagé dans le respect des droits fondamentaux du travail, et convaincu de l'importance d'un équilibre femmes-hommes pour le développement et la croissance économique de l'entreprise, LafargeHolcim Maroc a fait de la diversité des genres un enjeu stratégique majeur. Son approche volontariste et participative s'illustre à travers son programme « Ensemble », qui a pour ambition de faire de LafargeHolcim Maroc l'employeur préféré des femmes dans le secteur industriel marocain.

Après seulement une année d'implémentation, le programme a déjà commencé à produire ses effets, avec un nombre de femmes techniciennes en usine qui a été multiplié par 3 et une augmentation de +37% du nombre de femmes managers, désormais en nombre égal avec les managers hommes. Au niveau des postes de direction, les femmes représentent désormais 22% de la catégorie, soit une augmentation de +3%.

Le programme « Ensemble » de LafargeHolcim Maroc a été récompensé en 2020 par le Trophée de l'Égalité Femmes-Hommes, décerné par le Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, en reconnaissance de sa stratégie pour le développement de la diversité et de ses efforts pour promouvoir l'égalité des genres au travail.



*le 8 mars
c'est toute
l'année !*

— ATTIRER, DÉVELOPPER ET FIDÉLISER LES TALENTS

LafargeHolcim Maroc s'attache à développer les compétences et savoir-faire de ses collaborateurs. La formation et la participation à des projets transversaux font partie intégrante d'un dispositif permettant à chacun de travailler en toute sécurité, et d'améliorer sa performance, sa contribution et son employabilité.

En 2020, en dépit des perturbations générées par la pandémie, 93% des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'au moins une formation.



93%
des salariés ont bénéficié
d'une formation



Stafed Men Darek
ستافد من دارك

— FAIRE DU DIALOGUE SOCIAL UN LEVIER DE PROGRÈS ET D'INNOVATION SOCIALE

La réussite durable est une réussite partagée. Pour favoriser la performance globale et durable de l'organisation, il est important de maintenir un climat social serein et de travailler main dans la main avec les partenaires sociaux. LafargeHolcim Maroc accompagne le développement de ses managers pour les aider à pratiquer un management bienveillant, permettant l'évolution de chacun de leurs collaborateurs.



— PRINCIPAUX INDICATEURS RH

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2018	2019	2020
Femmes	132	144	141
Hommes	934	963	918
TOTAL EFFECTIF	1 066	1 107	1 059

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DÉCLINÉE PAR GENRE

	2018	2019	2020
Femmes direction	6	9	9
Femmes cadres	44	52	58
Femmes non cadres	82	83	74
TOTAL FEMMES	132	144	141
Hommes direction	27	29	28
Hommes cadres	188	226	192
Hommes non cadres	719	708	698
TOTAL HOMMES	934	963	918
TOTAL EFFECTIF	1 066	1 107	1 059

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2018	2019	2020
Ciments	931	987	946
Bétons	103	88	85
Granulats	23	23	19
Routes et mortiers	9	9	9
TOTAL EFFECTIF	1 066	1 107	1 059

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2018	2019	2020
CDI	1 045	1 065	1 027
CDD	11	22	25
ANAPEC	10	20	7
TOTAL EFFECTIF	1 066	1 107	1 059

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

	2018	2019	2020
Ancienneté			
0-9	368	405	399
10-19	428	436	420
20-29	251	253	233
30-39	15	10	5
40-49	4	3	2
TOTAL EFFECTIF	1 066	1 107	1 059

FORMATION GLOBALE

	2018	2019	2020
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	86%	81%	93%
Budget formation en % de la masse salariale	2,0%	2,0%	2%

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2018	2019	2020
Nombre de recrutements	57	45	80
Nombre de démissions	46	38	25
Nombre de licenciements	0	1	1

DIALOGUE SOCIAL

	2018	2019	2020
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	83	57	56

NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2018	2019	2020
Litiges sociaux	1	1	1

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (PERSONNEL PROPRE ET INTERVENANTS EXTERNES)

	2018	2019	2020
Nombre d'accidents sur site avec arrêt	3	5	1

— Gouvernance



— GOUVERNANCE

LafargeHolcim Maroc est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

	Noms et prénoms	H/F	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Appartenance à des comités	Fonction au sein des comités
Président du Conseil d'Administration	Ali FASSI FIGHRI	H	AG du 9 mai 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Ali FASSI-FIHHRI est Président du Conseil d'Administration de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'un Doctorat en Énergétique de l'Université Paris VII et Aix-Marseille III, il était auparavant Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE), établissement public qui a été créé à la suite du regroupement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et de l'Office National d'Électricité (ONE), dont il était le Directeur Général.	9	Comité Exécutif	Président du Comité
Administrateur Directeur Général	George MICHOS	H	AG du 9 mai 2018	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur George MICHOS est Administrateur Directeur Général de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'un MBA de Harvard Business School et d'un diplôme d'Ingénieur Électricien de l'École Polytechnique d'Athènes, il a été Directeur Général de Heracles Cement et auparavant Directeur de la Stratégie de Développement et Directeur de l'activité Béton pour le compte du groupe Lafarge. M. MICHOS a été auparavant Directeur Général de l'unité ciment de Lafarge Inde à Kolkata.	10	Comité Exécutif	Membre du Comité
Administrateurs non exécutifs	Abdelmjid TAZLAOUI	H	AG du 27 avril 2016	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.	70		
	Aymane TAUD	H	AG du 04 mai 2010	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Aymane TAUD est Directeur Général Délégué d'AL MADA. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD a exercé plusieurs responsabilités au sein du groupe AL MADA, en tant Président Directeur Général de Nareva Holding, Directeur en charge des investissements puis directeur Exécutif d'AL MADA. Avant de rejoindre AL MADA, M. TAUD a été Directeur des Fusions & Acquisitions au sein de CFG Groupe puis a créé Financia, société de Conseil en Fusions & Acquisitions cédée à BMCE capital.	19	Comité d'Audit Comité Exécutif	Membre du Comité d'Audit Membre du Comité Exécutif
	Hassan OURIAGLI	H	AG du 27 avril 2015	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Hassan OURIAGLI est PDG d'AL MADA. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.	48		
	Tarafa MAROUANE	H	Coopté par le CA du 19 juin 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Tarafa MAROUANE est Président Directeur Général du groupe SOPRIAM, PDG et Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Optorg, Vice-président au sein de la CGEM en charge de la dynamique sectorielle, Vice-président du Conseil d'Administration de la FMC et membre du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Diplômé de l'École Centrale de Nantes et d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a entamé sa carrière chez Autohall à la fin des années 1980. Il a ensuite rejoint Cosumar, puis l'ONA en 2003 en tant que directeur des ressources humaines. Il a occupé également les postes de PDG de Zellidja SA et de la SOMED. M. MAROUANE a occupé par le passé les fonctions de Président-Directeur Général de Fenie Brossette SA et Directeur Général Adjoint de SONASID SA.	10		
	Géraldine PICAUD	F	AG du 9 mai 2019	AG approuvant les comptes 2022	Madame Géraldine PICAUD est Directeur Financier du groupe LafargeHolcim Ltd et membre du Comité Exécutif de LafargeHolcim SA. Diplômée de l'ESC de Reims en Business Administration, Mme PICAUD a été Directeur Financier groupe et Membre du Comité Exécutif d'Essilor International, Directeur Financier de Volcafe Holdings Ltd, la division café d'ED&F Man à Zurich, et Directeur Financier de Safic Alcan SAS.	5		
	LAFARGE SA représentée par Mme Karine UZAN MERCIÉ	F	Changement de représentant permanent (CA décembre 2020)	AG approuvant les comptes 2022	Madame Karine UZAN MERCIÉ est Directeur Fiscal du groupe LafargeHolcim. Avocate au barreau de Paris et titulaire d'un Master en Économie du Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique (CHEDE), elle a occupé plusieurs fonctions au sein du groupe Coca-Cola, où elle a notamment été Directeur des Projets Stratégiques groupe, Directeur Fiscal groupe, Directeur Financier Europe, Directeur Trésorerie Europe. Elle a également occupé le poste de Directeur des Affaires Publiques et de la Communication pour Coca-Cola en France. Auparavant, elle était Directeur Fiscal du groupe Alstom. Mme UZAN MERCIÉ est décorée de l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.	5	Comité d'Audit	Membre du Comité
	Miljan GUTOVIC	H	AG du 9 mai 2018	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Miljan GUTOVIC, est membre du Comité Exécutif du groupe LafargeHolcim, il est responsable du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Europe depuis mars 2021. Titulaire d'une Licence en Génie Civil et d'un Doctorat en ingénierie de l'Université de Technologie de Sydney, M. GUTOVIC a été en charge du Marketing et de l'innovation chez LafargeHolcim avant de rejoindre Sika, une entreprise de chimie, pour diriger la zone Moyen Orient, puis TM Waterproofing EMEA en tant que Directeur Général Australie.	5	Comité Exécutif	Membre du Comité Exécutif
	Marco LICATA	H	Coopté par le CA du 19 juin 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Marco LICATA est Directeur Juridique de LafargeHolcim pour la région Moyen-Orient et Afrique. Diplômé de l'Université de Droit de Milan et d'un Master en droit (LLM) de l'Albany Law School- New York, États-Unis. Il a notamment été Directeur Juridique chez Alstom pour la branche énergies renouvelables et chez General Electric pour la branche éolien terrestre.	4		
	BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT représentée par M. Abderrahmane EL MEDKOURI	H	Février 2008	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Abderrahmane EL MEDKOURI est Coordinateur Sénior en charge de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire au sein du Hub Régional de la Banque Islamique de Développement (BID) à Rabat. Titulaire d'un DESS en Contrôle de Gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Nantes en France et d'un Master de l'École HEC de Montréal, il a occupé, au cours de ses 22 ans de carrière, plusieurs fonctions à la BID et a contribué significativement au développement de plusieurs programmes et initiatives phares à la faveur de la promotion de la Coopération Sud-Sud.	1		
	CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION représentée par M. Khalid EL HATTAB	H	M. El Hattab a été nommé représentant permanent par le CA du 06/07/2017	AG approuvant les comptes 2022	M. Khalid EL HATTAB est actuellement Directeur du Pôle Finances du groupe CDG et Administrateur et membre des Comités d'Audit & Risques/d'investissement de plusieurs filiales et participations du groupe CDG opérant dans le domaine du développement territorial, du tourisme et de l'investissement. Titulaire d'un MBA en Finances de l'Oklahoma City University (USA), M. EL HATTAB dispose de dix-neuf ans d'expérience en management, finance de marché et d'entreprises, gestion des risques, banques et consulting, et ce dans des organismes de référence tels que Bank Al-Maghrib, la Caisse de Dépôt et de Gestion, Mazars...	23		
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI	H	M. Cheddadi a été nommé le 26 mai 2005 en remplacement de M. A. Jouahri	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Diplômé de l'École Supérieure des Mines de Paris, et maître ès sciences mathématiques, il a intégré la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur, puis Président du Conseil d'Administration. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées, auprès du Ministère des Finances.	38			
Administrateurs indépendants	Momar NGUER	H	Nommé par l'AG d'octobre 2020	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Momar NGUER est Président de Mnguer Advisory et Conseiller Spécial du PDG de Total SE. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit international, M. NGUER a passé 36 ans au sein du groupe Total où il a exercé plusieurs responsabilités. Il a notamment été Directeur Général de la branche Marketing & Services et membre du Comité Exécutif, Directeur Afrique et Moyen-Orient de la branche Marketing & Services et membre du Comité Directeur puis du Comité de performance groupe. Il a également été Directeur Général de Total Raffinage Marketing au Cameroun, au Kenya avant de prendre la direction Afrique de l'Est et Océan Indien de Total Raffinage Marketing. M. NGUER est Président du Comité Afrique du MEDEF International. Il a été décoré Chevalier dans l'ordre de la Valeur au Cameroun et a reçu la Medalla de Plata de l'Independencia Nacional en Guinée Equatoriale.	7	Comité d'Audit	Président du Comité
	Arnaud JOURON	H	Nommé par l'AG d'octobre 2020	AG approuvant les comptes 2022	M. Arnaud JOURON est Directeur associé au sein du Cabinet Arthur D. Little, en charge de l'industrie et des opérations. Diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et d'un DEA en Intelligence Artificielle, M. JOURON a été Président Directeur Général d'ArcelorMittal Tubular Monde, Directeur Financier des Long Carbone Europe pour ArcelorMittal, Directeur Financier de l'entité Inox Monde d'ArcelorMittal devenue Aperam. Il s'est aussi occupé de la division Automobile et Packaging de Constellium. Il a été Président du Conseil d'Administration et Administrateur de nombreuses sociétés du secteur au niveau international telles que : ArcelorMittal Algérie, Mines de Tébessa, Sonasid, ArcelorMittal Jubail, Unicon.	3	Comité d'Audit	Membre du Comité

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Il a été versé en 2020 aux administrateurs, à titre de jetons de présence, une somme globale de 520 000 MAD.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

L'Assemblée Générale Ordinaire de LafargeHolcim Maroc qui s'est réunie le 19 octobre 2020 a procédé à la nomination de M. Momar NGUER et M. Arnaud JOURON en tant qu'administrateurs indépendants pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui devra statuer sur les comptes clos lors de l'exercice 2022.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	SOCIÉTÉ	MANDAT/FONCTION
M. A. FASSI FIHRI	Lafarge Maroc	Président
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président
	Lafarge Calcinor	Président
	Lafarge Placo	Président
	Nareva Holding SA	Administrateur
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président
	Cimencam (Cameroun)	Vice-Président
	LafargeHolcim Guinée	Président
	SCBL (Bénin)	Président
	M. G. MICHOS	Lafarge Maroc
LafargeHolcim Maroc Afrique		Administrateur
Lafarge Placo Maroc		Administrateur
Lafarge Calcinor Maroc		Administrateur
Société Des Granulats de Tiflet		Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
Lafarge Ciments Sahara		Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
La Centrale Marocaine de Construction		Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
Geocycle Maroc		Président et Représentant LafargeHolcim Maroc,
Ciments Blancs du Maroc		Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
Lubasa		Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
M. A. TAZLAOUI	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Société immobilière Agena	Président Directeur Général
	Hospitality holding company h.co	Président Directeur Général
	Ohio ohio	Président Directeur Général
	Société Africaine de Tourisme sat	Président Directeur Général

M. A. TAZLAOUI	Société Immobilière Mandarona	Président Directeur Général
	Marocaine de Développement et de Construction	Président Directeur Général
	Sapino	Président Directeur Général
	Société Immobilière Darwa	Président Directeur Général
	Orientis Invest	Président Directeur Général
	Prestige Resorts	Président Directeur Général
	Société Immobilière Centuris	Président Directeur Général
	Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Président Directeur Général
	Société immobilière chantimar	Président Directeur Général
	Société immobilière villeneuve	Président
	La Marocaine des Golfs	Gérant
	Les jardins El Badie	Gérant
	Mehdia city	Président Directeur Général
	Somed Développement	Administrateur
	Marogolf	Président Directeur Général
	Prestalys	Président Directeur Général
	Mehdia rivages	Président Directeur Général
	Skimmo	Gérant
	Novalys	Président Directeur Général
	Wellness Hospitality of Africa	Président Directeur Général
	Fondation ONA	Administrateur
	Marjane Holding	Administrateur
	Acima	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Ofna	Président Directeur Général
	Wana corporate	Administrateur
	Al mada	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Société Immobilière el imtiaz	Président Directeur Général
	Mkn immo	Gérant
	Wafa Assurance	Administrateur
	Onapar-ametys	Administrateur
	SOMED	Président Directeur Général
Elbilja privé Léon L'africain Marrakech	Gérant	
Gestion déléguée groupe Elbilja Privé	Gérant	
Groupe Elbilja Privé	Gérant	
Groupe Scolaire Elbilja d'Anfa	Gérant	
Groupe scolaire Elbilja prive el Jadida	Gérant	
Jardin d'Enfants Elbilja Prive	Gérant	
Lycée Français Léon l'Africain privé	Gérant	
Résidences Acacia	Président Directeur Général	
Somed Développement	Président Directeur Général	
Wahate Aguedal	Président Directeur Général	
Zellidja	Président Directeur Général	
Rebab Company	Administrateur	
Société Immobilière Al Ain	Président Directeur Général	

Gouvernance - suite -

M. A. TAZLAOUI	Des 07	Président du Conseil d'Administration	
	Fenie Brossette	Président Directeur Général	
	Société des Fonderies de Plomb de Zellidja	Président du Conseil d'Administration	
	Société de Développement automobile	Président Directeur Général	
	Delma d'Investissements Touristiques	Président Directeur Général	
	Société palmeraie Maroc Emirats Palmare	Président Directeur Général	
	Narjis dinvestissements touristiques	Président Directeur Général	
	Union Maroc Emirats Arabes Unis de Pêche	Administrateur	
	Sindibad Holding	Président	
	Sindibad beach resort	Président	
	Sindipark	Président	
	Union Maroc Emirats Arabes Unis pour le Tourisme	Gérant	
	Résidences Suncity	Vice-Président Conseil Surv.	
	Mabani zellidja	Président	
	Injaz al maghrib	Vice President	
	Cours Elbilja prive	Gérant	
	Elbilja Privé Léon l'Africain Primaire	Gérant	
	M. A. TAUD	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
		Lafarge Maroc	Administrateur- Vice-Président
LafargeHolcim Maroc Afrique		Administrateur- Vice-Président	
Wana Corporate		Administrateur	
Wafa Assurance		Administrateur	
Sonacid		Administrateur	
Réserves immobilières		Administrateur	
ONA courtage		Administrateur	
Omnium de gestion marocain		Administrateur	
ONA International		Administrateur	
Nouvelles sidérurgies industrielles		Administrateur	
Nareva Renouvelables		Administrateur	
Nareva Power		Administrateur	
Nareva Holding		Administrateur	
First connect sat		Administrateur	
Financière de prise de participations		Administrateur	
Énergie éolienne du Maroc		Administrateur	
Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte Naphta		Administrateur	
Attijariwafa Bank		Administrateur	

M. H. OURIAGLI	Al Mada	Président Directeur Général
	Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte Naphta	Président Directeur Général
	Compagnie marocaine d'huilerie	Président Directeur Général
	Dan Maroc	Président Directeur Général
	Financière de Prise de Participations	Président Directeur Général
	First connect sat	Président Directeur Général
	Global communications	Président Directeur Général
	Invest Co Holding	Président Directeur Général
	Longometal Afrique	Président Directeur Général
	Ona courtage	Président Directeur Général
	Ona international	Président Directeur Général
	Réserves Immobilières	Président Directeur Général
	Société Financière de Gestion et de Placement	Président Directeur Général
	Fondation ONA	Président
	Fondation Epinat	Président
	Immo Masur	Gérant
	Acima	Administrateur
	Africplane	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Compagnie Optorg	Administrateur
	Copropar	Administrateur
	Digibay	Administrateur
	Group Invest	Administrateur
	Hospitality Holding Company	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Managem	Administrateur
	Marjane Holding	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Ofna	Administrateur
	Ohio	Administrateur
	Omnium de gestion marocain	Administrateur
	Onapar-Ametys	Administrateur
	Orientis Invest	Administrateur
	Prestige Resorts	Administrateur
	Radio Méditerranée Internationale	Administrateur
	Rihla Ibn Battuta Prod Rihla	Administrateur
	Sapino	Administrateur
	Société Immobilière Agena	Administrateur
	Société Africaine de Tourisme	Administrateur
Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur	
Société Immobilière Centuries	Administrateur	
Société Immobilière Darwa	Administrateur	
Société Immobilière Mandarona	Administrateur	
Société Immobilière Azzahro	Administrateur	
Société Immobilière Hawazine	Administrateur	
Société Métallurgique d'Imiter	Administrateur	
Wafa Assurance	Administrateur	
Wana Corporate	Administrateur	

Gouvernance - suite -

M. M. TARAFI	Compagnie Optorg	Président directeur général
	Tractafric Equipment Corporation	Président directeur général
	Tractafric Motors Corporation	Président directeur général
	Tractafric Equipment France	Co-gérant
	Société de Distribution Internationale	Président
	Tractafric Equipment International	Président directeur général
	Société de Distribution International Automobile	Président directeur général
	A6 Immobilier	Président directeur général
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Sopriam	Président directeur général
MME. G. PICAUD	LafargeHolcim	Directrice Financière Groupe
	Infineon Technologies AG (listed company), Munich, Allemagne	Administrateur
	Huaxin Cement Co, Ltd (listed company), Wuhan, Chine,	Administrateur
	Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
Mme K. UZAN MERCIÉ (Représentant permanent de LAFARGE SA)	Holcim Technology Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria)	Administratrice
	(Représentant Lafarge SA depuis décembre 2020)	Administratrice
	Continental Blue Investment (Ghana)	Administratrice
	Puissance Elles (France)	Administratrice
M. M. GUTOVIC	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge
	LafargeHolcim	Président Région Moyen-Orient Afrique
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Ciments Oggaz - Algérie	Représentant permanent de CBA Holding, Administrateur
M. M. LICATA	Lafarge Ciment de M'Sila - Algérie	Représentant permanent de Lafarge Sacs, Administrateur
	LafargeHolcim	Directeur Juridique & Conformité Région Moyen-Orient Afrique
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
M. A. MEDKOURI	Lafarge Africa (Nigeria)	Administrateur
	Banque Islamique de Développement	Senior South-South & Triangular Cooperation Coordinator
M. K. EL HATTAB (Représentant permanent de la CDG)	Maroclear	Administrateur
	Finéa	Administrateur
	Ajarinvest	Administrateur
	Atlanta	Représentant CDG, Administrateur
	Sanad	Représentant CDG, Administrateur
	Fipar Holding	Administrateur
	Capmezzanine	Président
	Madaef	Administrateur
	Foncière UIR	Représentant CDG, Administrateur
	Foncière Chellah	Représentant CDG, Administrateur
	CDG Développement	Représentant CDG, Administrateur
	CGI	Administrateur
	Société d'Aménagement Zenata	Administrateur
	Oumnia Bank	Membre du Conseil de Surveillance
	CIH	Administrateur
CDG Premium immo	Président du Conseil d'Administration	

M. K. EL HATTAB (Représentant permanent de la CDG)	CGD K	Administrateur
	Capmezz II	Représentant CDG, Administrateur
	CDG Pierre Secur	Président du Conseil d'Administration
	SHRA	Représentant CDG, Administrateur
	FEC	Représentant CDG, Administrateur
	SAZ	Administrateur
	Fondation CDG	Administrateur
	Afma	Représentant CIMR, Administrateur
	Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
	A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
M. K. CHEDDADI (représentant permanent de la CIMR)	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Banque Centrale Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
	Brasseries du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
	Ciments du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	Cosumar	Administrateur
	Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
	Imc	Président du Conseil d'Administration
	Jorf Fertilizers Company v	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Capital Fund	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Trading	Administrateur
	Olea Capital SLE Bertin	Administrateur
	Olea Capital Société Centrale d'exploitation	Administrateur
	Olea Capital SLE III	Administrateur
	Olea Capital SLE II	Administrateur
	Olea Capital SLE I	Administrateur
	Risma	Représentant CIMR, Administrateur
	Sapress	Président du Conseil d'Administration
	Société de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
	Somed	Représentant CIMR, Administrateur
Sonacid	Représentant CIMR, Administrateur	
Warak press	Président du Conseil d'Administration	
M. M. NGUER	Lesieur	Président du Conseil d'Administration Représentant de la CIMR - Administrateur
	CIH	Administrateur
	Akwa Africa	Membre du Conseil de Surveillance
	H Partners	Administrateur
	AXA Assurances Maroc	Administrateur
	Fondation ARRAWAJ	Président du Conseil d'Administration
	Sochepress	Président du Conseil
	Upline Ventures	Président Directeur Général
	Ramical	Président Directeur Général
	SICAV TRESO PLUS	Président Directeur Général
	SICAV IDDKHAR	Président Directeur Général
	SICAV AJIAL	Président Directeur Général
	SICAV CIMR PREVOYANCE	Président Directeur Général
	SEA-Invest Luxembourg	Administrateur
	NMA Sénégal	Administrateur
Groupe MTN Afrique du Sud	Membre de l'Advisory Board	
Arise IIP	Membre de l'Advisory Board	
Total	Conseiller Spécial du PDG	
Afrique du MEDEF International	Président du Conseil	
Mnguer Advisory SAS France	Président	
M. A. JOURON	Arthur D. Little	Directeur associé
	SCI Nalia	Gérant
	LMP Balanec	Gérant

Gouvernance - suite -

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil d'Administration délègue à un Comité Exécutif composé de quatre de ses membres le soin de s'assurer que la gestion opérationnelle de la société est conforme aux orientations stratégiques qui ont été fixées.

Pour permettre un fonctionnement efficace, le Conseil délègue, dans le respect de la réglementation en vigueur, certains pouvoirs au Comité Exécutif, notamment concernant la stratégie, la politique financière, les projets de développement, les ressources humaines et le développement des compétences.

> Composition du Comité Exécutif

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF	FONCTION
M. Ali FASSI FIHRI	Président
M. Aymane TAUD	Membre
M. Miljan GUTOVIC	Membre
M. George MICHOS	Membre

Au cours de l'année 2020, le Comité Exécutif s'est réuni 6 fois.

COMITÉ D'AUDIT

Composé de trois administrateurs, le Comité d'Audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêtés des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées au suivi de l'efficacité du contrôle interne et de l'audit interne, ainsi qu'à la gestion des risques.

> Composition du Comité d'Audit

MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT	FONCTION
M. Momar NGUER	Président
M. Aymane TAUD	Membre
Mme Karine UZAN MERCIÉ	Membre
M. Arnaud JOURON	Membre

Au cours de l'année 2020, le Comité d'Audit s'est réuni 5 fois.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois.

> Composition du Comité de Direction

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION	FONCTION
M. George MICHOS	Administrateur Directeur Général
M. Amine CHERRAT	Directeur Administratif et Financier
Mme Malika YOUSOUFINE	Directrice Ressources Humaines RSE et Communication
M. Boubker BOUCHENTOUF	Directeur Commercial et Marketing
M. Brahim EZ-ZERROUQI	Directeur Industriel

— RISQUES, CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

LafargeHolcim Maroc opère dans un environnement en constante évolution qui l'expose à différents risques externes, opérationnels et financiers. Des efforts sont déployés de manière continue pour prévenir et atténuer ces risques.

Un processus complet de gestion des risques et un cadre de contrôle interne sont mis en place avec une gouvernance et des outils adaptés.

Grâce à ce processus, LafargeHolcim Maroc a la possibilité d'évaluer, de contrôler et d'atténuer l'exposition globale à tous les types de risques.

> Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est structuré autour de plusieurs approches coordonnées au sein de LafargeHolcim Maroc, il aborde tous les piliers stratégiques, les objectifs financiers et non financiers.

Les évaluations de risques permettent de produire et de mettre à jour chaque année la cartographie des risques, qui est soumise à l'approbation du Comité Exécutif et du Comité d'Audit.

La gestion des risques comprend plusieurs étapes :

- Identification et évaluation des risques ;
- Atténuation des risques ;
- Vérification et corrections ;
- Surveillance et rapports.

LafargeHolcim Maroc dispose également d'un solide programme pour prévenir, décourager et détecter la fraude. Il comprend la ligne "Intégrité" qui permet à tous les employés et aux tiers, d'exercer de manière anonyme ou pas, leur droit de dénonciation et de signaler toute violation des règles énoncées dans le Code de Conduite des affaires de l'entreprise.

En outre, LafargeHolcim Maroc dispose d'une structure organisationnelle claire pour assurer la mise en place du système de gestion des risques et de contrôle interne, dans le respect de la gouvernance, des politiques, et du cadre définis par le groupe LafargeHolcim. Cette organisation est construite sur le modèle des trois lignes de défense :

- Dans le cadre de la première ligne de défense, le management opérationnel a la responsabilité d'identifier, d'évaluer, de gérer et d'atténuer les risques. Le management opérationnel est également responsable du déploiement des normes de contrôles obligatoires définies par le groupe LafargeHolcim ;
- La deuxième ligne de défense est constituée des fonctions « corporate » telles que les directions juridique & conformité, contrôle interne & gestion des risques, informatique, santé et sécurité. Ces fonctions surveillent et facilitent la mise en œuvre du processus de gestion des risques et de contrôle interne, efficaces pour garantir le bon fonctionnement de la première ligne de défense. La deuxième ligne de défense aide également à l'élaboration de politiques, de processus et de contrôles pour atténuer les risques et les problèmes ;
- La troisième ligne de défense est l'Audit Interne. En tant que fonction indépendante reportant notamment au Comité d'Audit, la direction de l'Audit Interne fournit une assurance au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif quant à l'efficacité des deux premières lignes de défense, ainsi que sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes.

Par le biais du Comité d'Audit, le Conseil d'Administration supervise la gestion des risques et le contrôle interne.

> Contrôle interne

LafargeHolcim Maroc gère un ensemble de Standards Minimum de Contrôle (MCS) avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%.

Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT.

LafargeHolcim Maroc a mis en œuvre un système de Contrôle Interne basé sur ces standards, et sur un processus de gestion des risques et une gouvernance, permettant de donner au Conseil d'Administration et à la Direction Générale une assurance sur la fiabilité des informations financières, le respect des lois et des règlements internes, ainsi que sur l'efficacité et l'efficience des principaux processus de l'entreprise. Chaque collaborateur a un rôle important à jouer dans le fonctionnement du système de Contrôle Interne pour assurer la mise en œuvre et l'efficacité des processus et des contrôles.

Ces Standards Minimum de Contrôle (MCS) sont gérés et vérifiés par l'équipe de Contrôle Interne avec les responsables des processus, dans toutes les activités. Le Directeur Général et le Directeur Financier certifient à travers des lettres signées pour le groupe LafargeHolcim que les MCS sont mis en place et fonctionnent de manière efficace.



— ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

Conformément au Code de Conduite des affaires du groupe LafargeHolcim à l'échelle mondiale, LafargeHolcim Maroc a adopté un Code de Conduite des affaires au Maroc, applicable à tous les employés et un code de conduite applicable aux fournisseurs.

Ainsi, LafargeHolcim Maroc considère que la performance et l'intégrité sont les clés d'un succès pérenne. En agissant de façon intègre, l'entreprise établit un climat de confiance, protège sa réputation, et crée plus de valeur pour tous. Agir de façon intègre consiste à faire à tout instant ce qui est juste, et cela commence par le respect du Code de Conduite des affaires de LafargeHolcim Maroc par ses collaborateurs et ses fournisseurs.

LafargeHolcim Maroc considère qu'il est de sa responsabilité d'agir de façon intègre et de faire en sorte que les autres puissent en faire de même.

La fonction Compliance qui est rattachée à la Direction Générale évalue annuellement les risques en matière de conformité et met en place un programme annuel de conformité.

Une ligne "Intégrité" est mise en place et permet à toute personne de remonter une violation du Code de Conduite de façon anonyme ou non.

Des sessions de formation et de sensibilisation se sont déroulées tout au long de l'année sur différentes thématiques (droit de la concurrence, Code de Conduite des affaires, corruption, déontologie boursière...).

Une semaine dédiée à la compliance a également été organisée afin de sensibiliser les collaborateurs sur le Code de Conduite des affaires et les directives en découlant, et leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions.

— INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2020

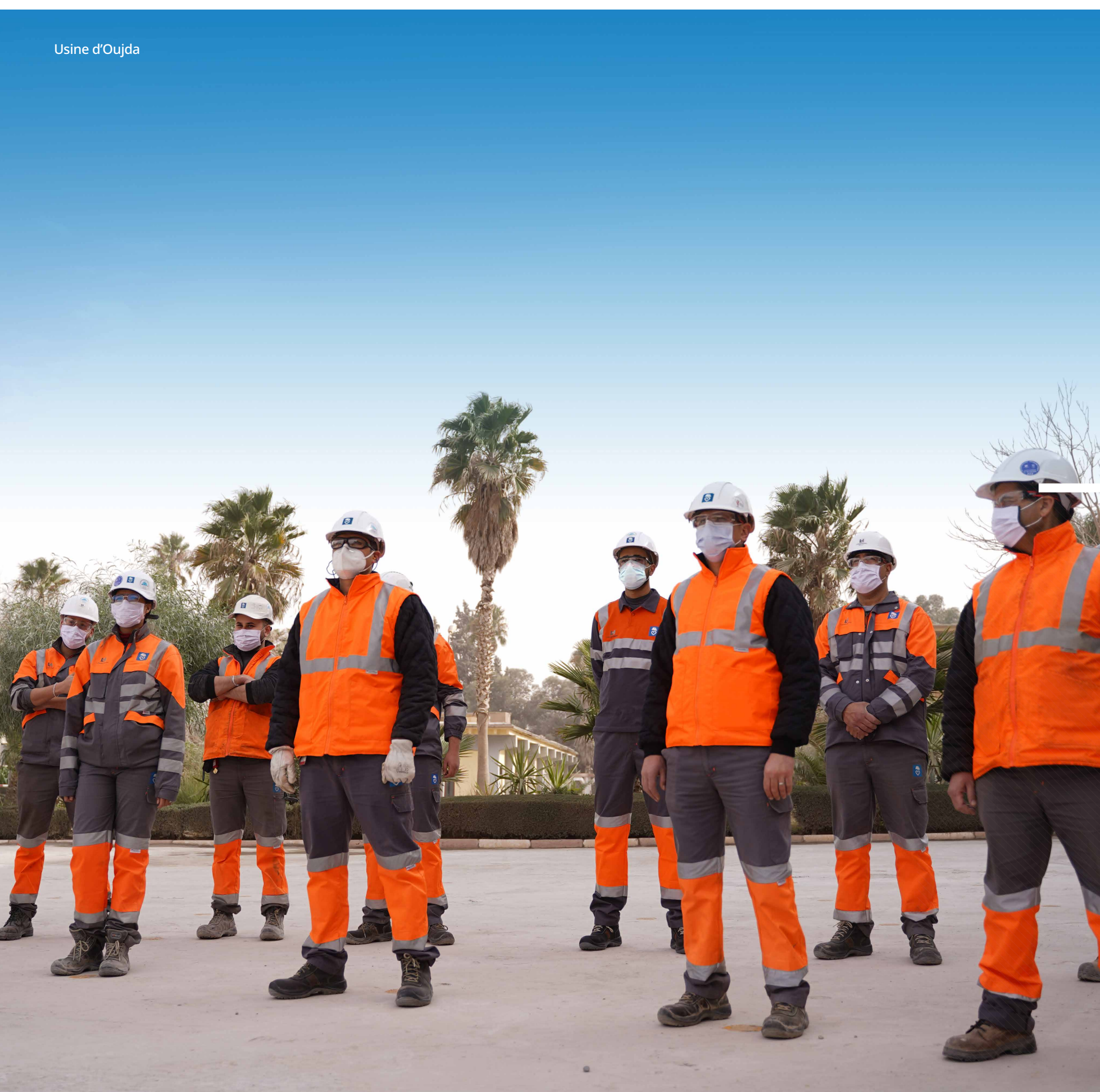
Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

LafargeHolcim Maroc a publié les informations financières suivantes au cours de l'année 2020 :

PUBLICATIONS FINANCIÈRES	DATES DE PUBLICATION
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2019	28/02/2020
Communiqué de Presse relatif aux résultats 2019	14/03/2020
Communication financière 2019	21/04/2020
Communiqué de Presse RFA 2019	30/04/2020
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2020	27/05/2020
Avis de convocation à l'AGM du 30 juin 2020	27/05/2020
Communiqué de Presse sur les modalités de participation à l'AGM du 30 juin 2020	23/06/2020
Communiqué de Presse post AGM du 30 juin 2020	01/07/2020
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2020	28/08/2020
Communiqué de Presse relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2020	16/09/2020
Avis de convocation à l'AGO du 19 octobre 2020	17/09/2020
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2020	29/09/2020
Communiqué de Presse post AGO du 19 octobre 2020	20/10/2020
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2020	28/11/2020

— ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En MMAD	Deloitte								EY								Autres CAC								TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	TOTAL 2017
	Montant/Année				Pourcentage/Année				Montant/Année				Pourcentage/Année				Montant/Année				Pourcentage/Année							
	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017				
Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés																												
Emetteur	1,06	1,10	1,10	1,06	38%	41%	33%	40%	1,06	1,06	1,06	1,06	38%	40%	32%	40%	-	-	-	-	0%	0%	0%	0%	2,15	2,16	2,16	2,12
Filiales	0,22	0,22	0,22	0,22	8%	8%	7%	8%	0,20	0,20	0,20	0,20	7%	7%	6%	7%	0,10	0,10	0,10	0,10	4%	4%	3%	4%	0,51	0,51	0,51	0,51
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes																												
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	1,28	1,31	1,31	1,28	45%	49%	40%	48%	1,26	1,26	1,26	1,26	45%	47%	38%	48%	0,10	0,10	0,10	0,10	4%	4%	3%	4%	2,63	2,67	2,67	2,63
Autres prestations rendues																												
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	0,14	-	0,63	-	-	-	19%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,18	-	0,63	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	0,14	-	0,63	-	-	-	19%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,18	-	0,63	-
Total général	1,32	1,31	1,31	1,28	45%	49%	40%	48%	1,4	1,26	1,89	1,26	45%	47%	57%	48%	0,10	0,10	0,10	0,10	4%	4%	3%	4%	2,81	2,67	3,30	2,63



Comptes annuels et rapports

Rapport de gestion	80-91
Comptes sociaux	92-117
Comptes consolidés	118-121
Résumé des notes aux comptes consolidés	122-153
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes et rapport d'audit sur les états financiers consolidés	154-177

Rapport de Gestion

LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme a conseil d'administration

Au capital de 702.937.200 dirhams

6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca

Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2021 RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle le 15 avril 2021, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRESENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITE ET DES OPERATIONS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, la société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires consolidé de 6 980 MDH contre 7 855 MDH au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant de 3 076 MDH contre 3 155 MDH en 2019 ;
- Un résultat net de 1 492 MDH contre 1 701 MDH au titre de l'exercice précédent.

Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en baisse de 4% suite à la baisse des volumes en raison de l'impact de la crise sanitaire sur les ventes qui a été atténué par la baisse du prix de l'énergie et de la performance opérationnelle.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- ' Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 6 627 MDH contre 7 364 MDH en 2019 (-10%).
- ' Le résultat d'exploitation courant s'établit à 2 948 MDH contre 3 061 MDH en 2019 (-4%).

Activité Béton :

En 2020, le résultat d'exploitation de l'activité béton est impacté par la baisse des ventes due à la crise sanitaire.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

' Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 389 MDH contre 576 MDH en 2019 (-32%).

' Le résultat d'exploitation s'établit à -22,0 MDH contre -3,8 MDH en 2019.

Activité Granulats :

En 2020, le résultat de l'activité granulats est impacté par le plan d'arrêt de la carrière de Gravel et de la baisse de la valeur de la carrière de Benslimane.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

' Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 52,4 MDH contre 61,7 MDH en 2019 (-15%).

' Le résultat d'exploitation s'établit à -35,0 MDH contre -9,4 MDH en 2019.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

III. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A. BILAN DES COMPTES ET DES RESULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- **Les produits d'exploitation sont de 6 871 426 826,91 dirhams** contre 7 868 797 727,55 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges d'exploitation sont de 3 993 079 205,22 dirhams** contre 4 808 896 498,87 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les produits financiers s'élèvent à 117 944 422,21 dirhams** contre 22 940 194,19 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges financières s'élèvent à 325 016 563,58 dirhams** contre 355 210 619,05 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Le total des produits non courants s'élève à 647 195 781,37 dirhams** contre 104 370 240,37 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges non courantes s'élèvent à 1 247 933 918,4 dirhams** contre 214 864 208,35 dirhams au titre de l'exercice précédent ; l'impact du don au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus « Covid-19 » sur le résultat non courant est de 500 000 000,00 dirhams, et générant une économie d'impôt sur les sociétés de 31 000 000,00 dirhams.
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2020 se solde par **un bénéfice net de 1 170 406 969,42 dirhams**.

B. APPROBATION DES ETATS DE SYNTHESE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de 9 938 718 653,87 DH dont un bénéfice net de 1 170 406 969,42 DH, et un total actif de 17 797 675 334,99 DH.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

C. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons enfin d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de 1 170 406 969,42 DH comme suit :

	Dirhams
Bénéfice net de l'exercice 2020	1 170 406 969,42
Solde réserves facultatives	1 034 982 173,90
Total à affecter	2 205 389 143,32

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2020	740 975 076	696 874 239	13 479 550	2 020 255	1 345 763	27 255 269
31/12/2019	777 333 155	725 862 069	7 936 050	1 808 711	101 577	41 626 748

V. EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2021, la tendance dans l'évolution du marché, observée au deuxième semestre 2020 suite à la fin du confinement, devrait se poursuivre.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc va poursuivre sa stratégie d'innovation et de différenciation par l'expertise et la qualité de service, tout en continuant le déploiement de sa feuille de route « Énergies vertes ».

La nouvelle usine d'Agadir-Souss sera opérationnelle cet été. Cet investissement, de l'ordre de 3 milliards de dirhams, va permettre d'accompagner le développement des provinces du sud.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la société au 31 décembre 2020 :

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
				Date de clôture	Situation nette	Résultat net
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	150 000 000,00	50,00%	31/12/2020	163 114 133,97	9 281 740,00
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100,00%	31/12/2020	87 577 624,40	14 778 398,75
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	31/12/2020	6 222 513,74	-339 368,97
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	31/12/2020	7 212 068,84	-2 362 092,51
ANDIRA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	31/12/2020	4 114 442,12	-30 202,00
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	25 000 000,00	100,00%	31/12/2020	4 411 843,98	-2 041 799,41
SDGT	GRANULAT	5 000 000,00	50,00%	31/12/2020	-5 395 393,77	-2 620 914,58
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	31/12/2020	40 580 496,13	276 563,69
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	4 000 000,00	33,00%	31/12/2020	-62 022 196,22	-13 516 550,24
OUM AZZA	TRAITEMENT DES DÉCHETS	300 000,00	0,03%			
TOTAL					245 815 533,19	3 425 774,73

Les sociétés Ciment Blanc du Maroc et Oum Azza sont en cours de liquidation.

VII. PRISES DE CONTROLE

Néant.

VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

IX. SOCIETES CONTROLEES

Société	Activité	% de contrôle	Siège social
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes, Casablanca
GEOCYCLE MAROC	AUTRES	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes, Casablanca
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	AUTRES	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes, Casablanca
LAFARGE CEMENTS SAHARA	CIMENT	100,00%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune
ANDIRA	AUTRES	100,00%	55, avenue ibn Sina. Appt 8 Agdat, Rabat
OUM AZZA	GEOCYCLE	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes, Casablanca
LUBASA MAROC	CIMENT	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes, Casablanca

X. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

XI. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 telles que modifiées et complétées

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf annexe 1

XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIETE

Les dépenses en investissements se sont élevées à 466 MDH, -66% par rapport à 2019 et le programme d'investissement en cours se déroule conformément au calendrier prévisionnel.

Les dépenses en investissements se présentent comme suit :

- Investissements de maintien : 128 MDH
- Investissements de développement : 338 MDH

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

Le Président du Conseil d'Administration



ANNEXE 1 : MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES - EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

ADMINISTRATEUR	SOCIÉTÉ	MANDAT/FONCTION
M. K. CHEDDADI (représentant permanent de la CIMR)	Afma	Représentant CIMR, Administrateur
	Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
	A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Banque Centrale Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
	Brasseries du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
	Ciments du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	Cosumar	Administrateur
	Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
	Imc	Président du Conseil d'Administration
	Jorf Fertilizers Company v	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Capital Fund	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Trading	Administrateur
	Olea Capital SLE Bertin	Administrateur
	Olea Capital Société Centrale d'exploitation	Administrateur
	Olea Capital SLE III	Administrateur
	Olea Capital SLE II	Administrateur
	Olea Capital SLE I	Administrateur
	Risma	Représentant CIMR, Administrateur
	Sapress	Président du Conseil d'Administration
	Société de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
	Somed	Représentant CIMR, Administrateur
	Sonasid	Représentant CIMR, Administrateur
	Warak press	Président du Conseil d'Administration
	Lesieur	Président du Conseil d'Administration Représentant de la CIMR - Administrateur
	CIH	Administrateur
	Akwa Africa	Membre du Conseil de Surveillance
	H Partners	Administrateur
	AXA Assurances Maroc	Administrateur
	Fondation ARRAWAJ	Président du Conseil d'Administration
	Sochepress	Président du Conseil
	Upline Ventures	Président Directeur Général
Ramical	Président Directeur Général	
SICAV TRESO PLUS	Président Directeur Général	
SICAV IDDKHAR	Président Directeur Général	
SICAV AJIAL	Président Directeur Général	
SICAV CIMR PREVOYANCE	Président Directeur Général	
Lafarge Maroc	Président	
LafargeHolcim Maroc Afrique	Président	
Lafarge Calcinor	Président	
Lafarge Placo	Président	
Nareva Holding SA	Administrateur	
LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président	
Cimencam (Cameroun)	Vice-Président	
LafargeHolcim Guinée	Président	
SCBL (Bénin)	Président	
M. A. Fassi Fihri		

ADMINISTRATEUR	SOCIÉTÉ	MANDAT/FONCTION	
M. Guitton (Représentant permanent de Lafarge SA jusqu'en décembre 2020)	LafargeHolcim	Directeur Financier LafargeHolcim France	
	Lafarge Cement Egypt S.A.E	Représentant Holcibel, Administrateur	
	Lafarge Building Materials Holding Egypt S.A.E	Président	
	Lafarge Egypt Quarries S.A.E (Egypt)	Administrateur	
	Lafarge Ready Mix S.A.E (Egypt)	Administrateur	
	United Cement Corporation Limited (UCCORP)	Représentant Sofimo, Administrateur	
	United Cement Holding (UCHOLD)	Représentant Sofimo, Administrateur	
	Bamburi Cement Ltd	Administrateur	
	Lafarge Industries South Africa (Pty) (Afrique du Sud)	Administrateur	
	ASH Resources (Pty) Limited (Afrique du Sud)	Administrateur	
	Lafarge South Africa Holdings (Pty) Limited (Afrique du Sud)	Administrateur	
	M. K. El Hattab (Représentant permanent de la CDG)	Maroclear	Administrateur
		Finéa	Administrateur
Ajarinvest		Administrateur	
Atlanta		Représentant CDG ,Administrateur	
Sanad		Représentant CDG, Administrateur	
Fipar Holding		Administrateur	
Capmezzanine		Président	
Madaef		Administrateur	
Foncière UIR		Représentant CDG, Administrateur	
Foncière Chellah		Représentant CDG, Administrateur	
CDG Développement		Représentant CDG, Administrateur	
CGI		Administrateur	
Société d'Aménagement Zenata		Administrateur	
Oumnia Bank		Membre du Conseil de Surveillance	
CIH		Administrateur	
CDG Premium immo		Président du Conseil d'Administration	
CGD K		Administrateur	
Capmezz II		Représentant CDG, Administrateur	
CDG Pierre Secur		Président du Conseil d'Administration	
SHRA		Représentant CDG, Administrateur	
FEC	Représentant CDG, Administrateur		
SAZ	Administrateur		
Fondation CDG	Administrateur		
M. A. Jouron	Arthur D. Little	Directeur associé	
	SCI Nalia	Gérant	
	LMP Balanec	Gérant	
M. M. Licata	LafargeHolcim	Directeur Juridique & Conformité Région Moyen-Orient Afrique	
	Lafarge Maroc	Administrateur	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur	
	Lafarge Africa (Nigéria)	Administrateur	

ADMINISTRATEUR	SOCIÉTÉ	MANDAT/FONCTION
M. T. Marouane	Compagnie Optorg	Président directeur général
	Tractafic Equipment Corporation	Président directeur général
	Tractafic Motors Corporation	Président directeur général
	Tractafic Equipment France	Co-gérant
	Société de Distribution Internationale	Président
	Tractafic Equipment International	Président directeur général
	Société de Distribution International Automobile	Président directeur général
	A6 Immobilier	Président directeur général
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Sopriam	Président directeur général
M. A. Medkouri	Banque islamique de développement	Senior South-South & Triangular Cooperation Coordinator
	Lafarge Maroc	Administrateur Directeur Général
M. G. Michos	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calcinor Maroc	Administrateur
	Société Des Granulats de Tiflet	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	La Centrale Marocaine de Construction	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc,
	Ciments Blancs du Maroc	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lubasa	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	LafargeHolcim	CEO Région Moyen-Orient Afrique
M. M. Gutovic	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Ciments Oggaz - Algérie	Représentant permanent de CBA Holding, Administrateur
	Lafarge Ciment de M'Sila – Algérie	Représentant permanent de Lafarge Sacs, Administrateur
	SEA-Invest Luxembourg	Administrateur
M. M. Nguer	NMA Sénégal	Administrateur
	Groupe MTN Afrique du Sud	Membre de l'Advisory Board
	Arise IIP	Membre de l'Advisory Board
	Total	Conseiller Spécial du PDG
	Afrique du MEDEF International	Président du Conseil
	Mnguer Advisory SAS France	Président

ADMINISTRATEUR	SOCIÉTÉ	MANDAT/FONCTION	
M.H. Ouriagli	Al Mada	Président Directeur Général	
	Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte Naphta	Président Directeur Général	
	Compagnie Marocaine d'Huileries	Président Directeur Général	
	Dan Maroc	Président Directeur Général	
	Financière de Prise de Participations	Président Directeur Général	
	First connect sat	Président Directeur Général	
	Longometal Afrique	Président Directeur Général	
	Ona courtage	Président Directeur Général	
	Ona international	Président Directeur Général	
	Réserves Immobilière	Président Directeur Général	
	Acima	Administrateur	
	Digibay	Administrateur	
	Hospitality Holding Company	Administrateur	
	Lafarge Maroc	Administrateur	
	Managem	Administrateur	
	Nareva Holding	Administrateur	
	Nareva Power	Administrateur	
	Ofna	Administrateur	
	Orientis Invest	Administrateur	
	Prestige Resorts	Administrateur	
	Rihla Ibn Battuta Prod Rihla	Administrateur	
	Société Immobilière Agena	Administrateur	
	Société Africaine de Tourisme	Administrateur	
	Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur	
	Société Immobilière Centuries	Administrateur	
	Société Immobilière Mandarona	Administrateur	
	Wafa Assurance	Administrateur	
	Wana Corporate	Administrateur	
	Mme G. Picaud	LafargeHolcim	Directrice Financière Groupe
		Lafarge Maroc	Administrateur
		LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
		Huaxin Cement Co, Ltd (listed company), Wuhan, Chine,	Administrateur
		Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
Holcim Technology Ltd, Jona, Suisse		Administrateur	
M. A. Taud	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur	
	Lafarge Maroc	Administrateur- Vice-Président	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur- Vice-Président	
	Wana Corporate	Administrateur	
	Wafa Assurance	Administrateur	
	Sonacid	Administrateur	
	Réserves immobilières	Administrateur	
	ONA courtage	Administrateur	
	Omnium de gestion marocain	Administrateur	

M. A. Taud	ONA International	Administrateur	
	Nouvelles sidérurgies industrielles	Administrateur	
	Nareva Renouvelables	Administrateur	
	Nareva Power	Administrateur	
	Nareva Holding	Administrateur	
	First connect sat	Administrateur	
	Financière de prise de participations	Administrateur	
	Énergie éolienne du Maroc	Administrateur	
	Compagnie chérifienne des produits du naphte naphta	Administrateur	
	Attijariwafa Bank	Administrateur	
	M. A. Tazlaoui	Lafarge Maroc	Administrateur
		LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
		Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
Société immobilière Agena		Président Directeur Général	
Hospitality holding company h.co		Président Directeur Général	
Ohio ohio		Président Directeur Général	
Société Africaine de Tourisme sat		Président Directeur Général	
Société Immobilière Mandarona		Président Directeur Général	
Marocaine de Développement et de Construction MARODEC		Président Directeur Général	
Sapino		Président Directeur Général	
Société Immobilière Darwa		Président Directeur Général	
Orientis Invest		Président Directeur Général	
Prestige Resorts		Président Directeur Général	
Société Immobilière Centuris		Président Directeur Général	
Société Centrale d'Investissements Immobiliers		Président Directeur Général	
Société immobilière Chantimar		Président Directeur Général	
Société immobilière Villeneuve		Président	
La Marocaine des Golfs		Gérant	
Mehdia city		Président Directeur Général	
Marogolf		Président Directeur Général	
Prestalys		Président Directeur Général	
Mehdia rivages		Président Directeur Général	
Skimmo		Gérant	
Novalys		Président Directeur Général	
Wellness Hospitality of Africa		Président Directeur Général	
Fondation ONA		Administrateur	
Marjane Holding		Administrateur	
Ofna	Président Directeur Général		
Wana corporate	Administrateur		
Al mada	Administrateur		
Nareva Holding	Administrateur		
Société Immobilière El Imtiaz	Président Directeur Général		
Mkn immo	Gérant		
Wafa Assurance	Administrateur		

M. A. Tazlaoui	Onapar-ametys	Administrateur
	Somed Holding	Président Directeur Général
	ELBILIA Skolar Lisasfa privé SA	Président Directeur Général
	Résidences Acacia	Président Directeur Général
	Somed Développement	Président Directeur Général
	Rebab Company	Administrateur
	Société Immobilière Al-Ain	Président Directeur Général
	Des 07	Président du Conseil d'Administration
	Fenie Brossette	Président Directeur Général
	Société des Fonderies de Plomb de Zellidja	Président du Conseil d'Administration
	Société de Développement Automobile	Président Directeur Général
	Narjis d'investissements touristiques	Président Directeur Général
	Sindibad Holding	Président
	Sindibad beach resort	Président
	Sindipark	Président
	Résidences Suncity	Vice-Président Conseil Surv.
	Mabani zellidja	Président
	A 6 Immobilier	Président Directeur Général
	UMEP	Président Directeur Général
	SFPZ (Société en liquidation)	Liquidateur
Education Development Company SA	Président Directeur Général	
CIMR	Administrateur	
Université Ona	Représentant permanent AL MADA, Président	
Ona International	Directeur Général	
Lycée Elbilila Privé SA	Président Directeur Général	
Mme K. Uzan Mercié (représentant Lafarge SA depuis décembre 2020)	LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria)	Administratrice
	(Représentant Lafarge SA depuis décembre 2020)	Administratrice
	Continental Blue Investment (Ghana)	Administratrice
	Puissance Elles (France)	Administratrice
Lafarge SA	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge
	Lafarge Services Group	Président
	SOFIMO	Président
	Technical Center Europe Africa	Président

Comptes sociaux

BILAN ACTIF au 31 décembre 2020

	Brut	Exercice Amortissements et provisions	Net	Exercice Précédent Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	682 440 374,13	276 344 994,49	406 095 379,64	39 936 620,10
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13	276 344 994,49	406 095 379,64	39 936 620,10
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 925 743 720,59	159 170 917,21	7 766 572 803,38	7 769 318 739,31
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31	50 100 981,31	-	-0,08
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 674 837 541,76
Autres immobilisations incorporelles	193 386 435,84	101 651 174,22	91 735 261,62	94 481 197,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	18 631 081 950,40	11 417 641 351,50	7 213 440 598,90	7 452 225 895,59
Terrains	967 775 932,81	84 949 381,88	882 826 550,93	892 872 815,75
Constructions	2 889 838 377,45	1 567 142 323,33	1 322 696 054,12	1 353 712 886,11
Installations techniques, matériel et outillage	12 202 239 002,22	9 626 412 413,50	2 575 826 588,72	2 807 710 632,66
Matériel transport	23 186 057,43	9 393 292,28	13 792 765,15	6 866 983,62
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	140 868 242,78	95 998 378,43	44 869 864,35	23 420 900,37
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	32 552 829,89	1 103 671,47	1 464 731,52
Immobilisations corporelles en cours	2 373 517 836,35	1 192 732,19	2 372 325 104,16	2 366 176 945,56
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	619 138 843,15	124 680 135,40	494 458 707,75	505 345 178,39
Prêts immobilisés	38 599 378,63	1 121 207,84	37 478 170,79	44 589 319,64
Autres créances financières	59 592 062,42	500 000,00	59 092 062,42	67 027 858,98
Titres de participation	520 947 402,10	123 058 927,56	397 888 474,54	393 727 999,77
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
ÉCARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	27 858 404 888,27	11 977 837 398,60	15 880 567 489,67	15 766 826 433,39
STOCKS (F)	529 998 204,05	85 155 375,71	444 842 828,34	496 600 825,53
Marchandises	1 069 690,35	476 200,34	593 490,01	1 193 735,53
Matières et fournitures consommables	413 300 178,11	80 941 656,87	332 358 521,24	331 578 569,75
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et produits résiduels	66 165 209,38	-	66 165 209,38	112 483 836,96
Produits finis	49 463 126,21	3 737 518,50	45 725 607,71	51 344 683,29
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 782 694 248,60	405 524 919,15	1 377 169 329,45	1 573 138 152,76
Fournis débiteurs, avances et acomptes	14 975 635,00	-	14 975 635,00	17 901 501,69
Clients et comptes rattachés	1 270 162 317,47	343 027 667,42	927 134 650,05	1 158 919 115,72
Personnel	7 655 353,52	-	7 655 353,52	10 000 761,13
État	149 503 921,75	-	149 503 921,75	67 402 716,71
Comptes d'associés	40 577 559,00	40 577 500,00	59,00	22 460 000,00
Autres débiteurs	268 721 095,90	21 919 751,73	246 801 344,17	266 547 275,26
Comptes de régularisation-Actif	31 098 365,96	-	31 098 365,96	29 906 782,25
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	1 090 265,95		1 090 265,95	1 282 311,47
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	2 313 782 718,60	490 680 294,86	1 823 102 423,74	2 071 021 289,76
TRÉSORERIE-ACTIF	96 543 499,75	2 538 076,34	94 005 423,41	139 909 957,21
CHÉQUES ET VALEURS À ENCAISSER	-	-	-	-
Banques, TG et CCP	96 420 612,48	2 538 076,34	93 882 536,14	139 777 069,94
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	122 887,27	-	122 887,27	132 887,27
TOTAL III	96 543 499,75	2 538 076,34	94 005 423,41	139 909 957,21
TOTAL GENERAL I+II+III	30 268 731 106,62	12 471 055 769,80	17 797 675 336,82	17 977 757 680,36

BILAN PASSIF au 31 décembre 2020

	Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1)	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....	-	-
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	2 334 261 993,09	1 470 421 532,14
Report à nouveau (2)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	1 170 406 969,42	1 610 081 141,84
Total des capitaux propres (A)	9 440 247 077,00	9 016 080 788,47
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subvention d'investissement	-	-
Provisions réglementées	498 471 576,85	122 494 068,17
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 803 902 610,45	6 200 000 000,00
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	5 803 902 610,45	6 200 000 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques	67 221 623,02	29 985 288,30
Provisions pour charges	149 857 424,21	122 930 224,90
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
Total I(A+B+C+D+E)	15 959 700 311,53	15 491 490 369,84
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	740 975 075,93	777 333 154,78
Clients créditeurs, avances et acomptes	99 381 659,06	120 041 037,69
Personnel	142 052 433,47	196 090 617,52
Organismes sociaux	40 129 024,42	31 266 869,52
État	223 885 514,68	341 163 568,39
Comptes d'associés	201 003 147,15	56 676 512,15
Autres créanciers	81 976 030,37	91 155 621,06
Comptes de régularisation - passif	440 000,02	33 026 891,60
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	156 290 947,54	148 218 684,21
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)		
Total II (F+G+H)	1 688 121 802,13	1 796 640 940,71
TRÉSORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques (soldes créditeurs)	149 853 223,16	689 626 369,81
Total III	149 853 223,16	689 626 369,81
TOTAL GENERAL I+II+III	17 797 675 336,82	17 977 757 680,36

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) au 31 décembre 2020

NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D' EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 950 045,28	-	2 950 045,28	2 417 878,05
Ventes de biens et services produits	6 844 603 091,79	-	6 844 603 091,79	7 708 146 658,25
Chiffre d'affaires	6 847 553 137,07	-	6 847 553 137,07	7 710 564 536,30
Variation de stocks de produits (1)	-49 166 971,16	-	-49 166 971,16	18 189 199,83
Immobilisations produites par l'entreprise	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation: transferts de charges	73 040 661,00	-	73 040 661,00	140 043 991,42
Total I	6 871 426 826,91	-	6 871 426 826,91	7 868 797 727,55
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus(2) de marchandises	2 178 179,41	-	2 178 179,41	2 069 380,52
Achats consommés(2) de matières et fournitures	1 743 961 561,97	-	1 743 961 561,97	2 242 176 593,33
Autres charges externes	737 106 483,07	-	737 106 483,07	890 217 484,70
Impôts et taxes	49 992 830,99	-	49 992 830,99	57 647 648,33
Charges de personnel	585 821 196,40	-	585 821 196,40	625 789 281,56
Autres charges d'exploitation	5 646 459,10	-	5 646 459,10	2 998 276,43
Dotations d'exploitation	868 372 494,28	-	868 372 494,28	987 997 834,00
Total II	3 993 079 205,22	-	3 993 079 205,22	4 808 896 498,87
IV RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de part et autres titres immobilisés	5 250 000,00	-	5 250 000,00	9 487 967,92
Gains de change	1 761 832,56	-	1 761 832,56	4 043 759,43
Intérêts et autres produits financiers	3 647 378,18	-	3 647 378,18	3 658 466,84
Reprises financières ; transferts de charges	107 285 211,47	-	107 285 211,47	5 750 000,00
Total IV	117 944 422,21	-	117 944 422,21	22 940 194,19
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	183 963 741,83	-	183 963 741,83	242 758 076,56
Pertes de change	2 282 149,46	-	2 282 149,46	3 317 071,96
Autres charges financières	673,79	-	673,79	800,73
Dotations financières	138 769 998,50	-	138 769 998,50	109 134 669,80
Total V	325 016 563,58	-	325 016 563,58	355 210 619,05
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)				
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)				
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	23 708 479,06
Subventions d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	10 342 311,64	-	10 342 311,64	3 554 451,60
Reprises non courantes ; transferts de charges	636 853 469,75	-	636 853 469,75	77 107 309,71
Total VIII	647 195 781,39	-	647 195 781,39	104 370 240,37
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 938 044,03	-	1 938 044,03	1 799 308,25
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	634 225 213,99	-	634 225 213,99	109 573 704,95
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	611 770 660,40	-	611 770 660,40	103 491 195,15
Total IX	1 247 933 918,42	-	1 247 933 918,42	214 864 208,35
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)				
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)				
XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS				
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)				
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)				
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)				
			1.170.406.969,42	1.610.081.141,84

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R) au 31 décembre 2020

	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	2 950 045,28	2 417 878,05
- Achats revendus de marchandises	2 178 179,41	2 069 380,52
= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT	771 865,87	348 497,53
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	6 795 436 120,63	7 726 335 858,08
Ventes de biens et services produits	6 844 603 091,79	7 708 146 658,25
Variation stocks produits	(49 166 971,16)	18 189 199,83
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	2 481 068 045,04	3 132 394 078,03
Achats consommés de matières et fournitures	1 743 961 561,97	2 242 176 593,33
Autres charges externes	737 106 483,07	890 217 484,70
= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	4 315 139 941,46	4 594 290 277,58
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	49 992 830,99	57 647 648,33
- Charges de personnel	585 821 196,40	625 789 281,56
= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) 'OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	3 679 325 914,07	3 910 853 347,69
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	5 646 459,10	2 998 276,43
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	73 040 661,00	140 043 991,42
- Dotations d'exploitation	868 372 494,28	987 997 834,00
= RÉSULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	2 878 347 621,69	3 059 901 228,68
+/- RÉSULTAT FINANCIER	(207 072 141,37)	(332 270 424,86)
= RÉSULTAT COURANT	2 671 275 480,32	2 727 630 803,82
+/- RÉSULTAT NON COURANT(+ou-)	(600 738 137,03)	(110 493 967,98)
- Impôts sur les résultats	900 130 373,87	1 007 055 694,00
= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 170 406 969,42	1 610 081 141,84
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
Résultat net de l'exercice	1 170 406 969,42	1 610 081 141,84
Bénéfice +	1 170 406 969,42	1 610 081 141,84
Perte -		
+ Dotations d'exploitation (1)	792 751 484,22	849 641 537,69
+ Dotations financières (1)	102 399 645,28	32 306 809,28
+ Dotations non courantes(1)	611 770 660,38	103 491 195,15
- Reprises d'exploitation(2)	-5 946 327,11	-62 413 369,62
- Reprises financières(2)	-28 000 000,00	0,00
- Reprises non courantes(2)	-136 853 469,73	-77 107 309,71
- Produits des cessions d' immobilisations	0,00	-23 708 479,06
+ Valeurs nettes d'amortiss des immo cédées	1 938 044,03	1 799 308,25
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	2 508 467 006,49	2 434 090 833,82
Distributions de bénéfices	746 226 848,00	1 539 092 874,50
AUTOFINANCEMENT	1 762 240 158,49	894 997 959,32

TABLEAU DE FINANCEMENT au 31 décembre 2020

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
	N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	15 959 700 311,53	15 491 490 369,84		468 209 941,69
2 Moins actif immobilisé	15 880 567 489,67	15 766 826 433,39	113 741 056,28	
3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	79 132 821,86	-275 336 063,55		354 468 885,41
4 Actif circulant	1 823 102 423,74	2 071 021 289,76		247 918 866,02
5 Moins passif circulant	1 688 121 802,13	1 796 640 940,71	108 519 138,58	
6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5)	134 980 621,61	274 380 349,05		139 399 727,44
7 TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	-55 847 799,75	-549 716 412,60	493 868 612,85	

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		1 762 240 158,49	0,00	894 997 959,32
Capacité d'autofinancement		2 508 467 006,49		2 434 090 833,82
Distributions de bénéfices		746 226 848,00		1 539 092 874,50
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		17 448 599,71		102 893 012,94
Cessions d'immobilisations incorpor				23 080 479,06
Cessions d'immobilisations corpor				628 000,00
Cessions d'immobilisations finan				
Récupérations sur créances immob		17 448 599,71		79 184 533,88
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentations de capital, apports		0,00		0,00
Subventions d'investissement (1)				
AUGMENTATION DES DETTES	0,00	0,00		0,00
DE FINANCEMENT (D)				
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0,00	1 779 688 758,20	0,00	997 890 972,26
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	529 122 483,24	0,00	1 433 237 781,75	0,00
Acquisitions d'immobilisations incorp	3 950 146,59		144 010,60	
Acquisitions d'immobilisations corp	444 056 540,87		1 350 224 326,19	
Acquisitions d'immobilisations finan	78 788 800,00		5 750 100,00	
Augmentation des créances immob	2 326 995,78		77 119 344,96	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)	396 097 389,55			
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	500 000 000,00		6 706 326,09	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 425 219 872,79	0,00	1 439 944 107,84	0,00
VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE (B F G)	0,00	139 399 727,44		614 394 596,67
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	493 868 612,85	0,00	172 341 461,09	
TOTAL GÉNÉRAL	1 919 088 485,64	1 919 088 485,64	1 612 285 568,93	1 612 285 568,93

— États des informations complémentaires

SOMMAIRE

A.1	PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION
A.2	ÉTAT DES DÉROGATIONS
A.3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
B.1	DÉTAIL DES NON-VALEURS
B.2	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
B.2 BIS	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
B.3	TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS
B.4	TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
B.5	TABLEAU DES PROVISIONS
B.6	TABLEAU DES CRÉANCES
B.7	TABLEAU DES DETTES
B.8	TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
B.9	ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL
B.10	TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL
B.11	DÉTAIL DES POSTES DU CPC
B.12	PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
B.13	DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS
B.14	DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
B.15	PASSIFS EVENTUELS
C.1	ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
C.2	TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
C.3	RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
C.4	TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE
C.5	DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

— A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (CGNC), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (actionnaires, publics, privés)

A - Actif immobilisé

1- Immobilisation en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

2- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres)

Fonds de commerce :

Le fonds de commerce de la société est affecté à l'activité ciment. À la date d'inventaire aucune dépréciation du fonds de commerce n'a été constaté du fait de l'absence d'indice de perte de valeur.

Immobilisations corporelles :

Conformément aux dispositions du CGNC, à la date d'inventaire les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont examinées afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur.

Si un tel indice existe, la valeur actuelle de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié concernant les activités ciments et bétons.

Pour l'activité granulats, un indice de perte de valeur a été identifié. Une provision pour dépréciation a été constaté dans les comptes, sur la base de la valeur actuelle déterminée par le biais d'une projection des flux futurs de trésorerie.

3- Amortissements

a - Amortissements normaux

Les immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale (constructions 5%, matériel et outillage 10 %, matériel de transport 20%, matériel informatique 15%).

En ce qui concerne les immobilisations en non-valeur, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

b- Amortissements dérogatoires

Conformément à la loi de finances de 1994, la société pratique les amortissements dérogatoires sur les biens d'équipements acquis à partir du 1er janvier 1994, à l'exclusion des constructions et du matériel de transport.

4- Immobilisations financières

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrés en comptabilité par leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice.

Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

5- Provisions des titres de participation

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins-values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

B - Actif circulant (hors trésorerie)

1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

2- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à l'approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

C- Autres postes de l'actif circulant

Les créances sont inscrites à l'actif circulant pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

D - financement permanent

Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices, la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nés au cours de l'exercice.

E - Passif circulant

Les dettes sont inscrites au passif circulant pour leur montant nominal. Les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

F- Trésorerie

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux	Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC)	
II - Dérogation aux méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux .	
III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse .	Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9)	

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation	Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable .	
II - Changement affectant les règles de présentation .	La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable .	

B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRINCIPALE	INTITULÉ	MONTANT
	FRAIS PRÉLIMINAIRES:	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	682 440 374,13
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	682 440 374,13

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES au 31 décembre 2020

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION		DIMINUTION			MONTANT
	DÉBUT EXERCICE	Acquisition	Product° par l'e/se pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	182 440 374,13	500 000 000,00		0,00		0,00		682 440 374,13
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	182 440 374,13	500 000 000,00						682 440 374,13
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 921 793 574,00	0,00	0,00	3 950 146,59	0,00	0,00	0,00	7 925 743 720,59
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31							50 100 981,31
Fonds commercial	7 682 256 303,44							7 682 256 303,44
Autres immobilisations incorporelles	189 436 289,25			3 950 146,59				193 386 435,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 195 883 455,58	448 146 875,09	0,00	-3 950 146,59	0,00	8 998 233,68	0,00	18 631 081 950,40
Terrains	967 775 932,81							967 775 932,81
Constructions	2 796 271 501,93			96 412 446,68		2 845 571,16		2 889 838 377,45
Installat techniques, matériel et outillage	11 906 887 638,40			299 800 455,33		4 449 773,84		12 202 238 319,89
Matériel de transport	13 230 582,58			10 125 653,46		170 178,61		23 186 057,43
Mobilier, matériel bureau et aménagements	111 883 670,61			30 517 282,24		1 532 710,07		140 868 242,78
Autres immobilisations corporelles	33 657 183,69							33 657 183,69
Immobilisations corporelles en cours	2 366 176 945,56	448 146 875,09		-440 805 984,30				2 373 517 836,35

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31 décembre 2020

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilis- sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amor- tissement fin exercice 5 = 1+2-3+4
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	142 503 754,03	133 841 240,46		0,00	276 344 994,49
Frais préliminaires					0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	142 503 754,03	133 841 240,46			276 344 994,49
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	145 056 072,48	6 696 082,52	0,00	0,00	151 752 155,00
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques droits et valeurs similaires	50 100 981,31	5 476 749,78			55 577 731,09
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	94 955 091,17	1 219 332,74			96 174 423,91
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 662 654 138,96	675 492 507,49	7 060 189,65	0,00	11 331 086 456,80
Terrains	74 903 117,06	2 341 094,19			77 244 211,25
Constructions	1 442 558 615,82	126 142 139,40	2 525 299,60		1 566 175 455,62
Installations techniques; matériel et outillage	9 018 174 267,04	534 537 272,04	2 832 001,37		9 549 879 537,71
Matériel de transport	6 363 598,96	3 199 871,93	170 178,61		9 393 292,28
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	88 462 770,24	8 911 069,88	1 532 710,07		95 841 130,05
Autres immobilisations corporelles	32 191 769,84	361 060,05			32 552 829,89
Immobilisations corporelles en cours		0,00			0,00

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
01/01/2020	232	417 605,43	417 605,43	0,00			0,00
01/01/2020	232	58 561,44	58 561,44	0,00			0,00
01/01/2020	232	13 641,60	13 641,60	0,00			0,00
01/01/2020	232	25 178,50	25 178,50	0,00		0,00	
01/01/2020	232	819 265,39	819 265,39	0,00			0,00
30/12/2020	232	393 590,33	393 590,33	0,00			0,00
30/12/2020	232	389 461,10	389 461,10	0,00			0,00
01/01/2020	232	647 500,00	345 392,47	302 107,53			302 107,53
01/01/2020	232	36 342,00	19 385,72	16 956,28			16 956,28
01/01/2020	232	1 725,37	517,62	1 207,75			1 207,75
01/01/2020	232	42 700,00	42 700,00	0,00			
01/01/2020	233	439 693,28	439 693,28	0,00			
01/01/2020	233	73 692,27	73 692,27	0,00			
01/01/2020	233	36 846,13	36 846,13	0,00			
01/01/2020	233	27 634,60	27 634,60	0,00			
01/01/2020	233	16 446,91	16 446,91	0,00			
01/01/2020	233	424 281,91	424 281,91	0,00			
01/01/2020	233	1 239,26	743,57	495,69			495,69
01/01/2020	233	123,93	74,35	49,58			49,58
01/01/2020	233	276,36	165,82	110,54			110,54
01/01/2020	233	23 677,00	15 784,67	7 892,33			7 892,33
01/01/2020	233	7 498,89	4 499,34	2 999,55			2 999,55
01/01/2020	233	4 815,77	2 889,47	1 926,30			1 926,30
01/01/2020	233	2 080,14	1 248,08	832,06			832,06
01/01/2020	233	10 640,09	6 384,06	4 256,03			4 256,03
01/01/2020	233	105 337,15	63 202,31	42 134,84			42 134,84
01/01/2020	233	621,21	414,13	207,08			207,08
01/01/2020	233	26 909,30	16 145,58	10 763,72			10 763,72
01/01/2020	233	474,97	284,99	189,98			189,98
01/01/2020	233	11 290,57	6 831,25	4 459,32			4 459,32
01/01/2020	233	7 320,57	4 392,35	2 928,22			2 928,22
01/01/2020	233	10 131,53	6 078,91	4 052,62			4 052,62
01/01/2020	233	143,71	86,22	57,49			57,49
01/01/2020	233	718,55	431,14	287,41			287,41
01/01/2020	233	2 946,05	1 767,64	1 178,41			1 178,41
01/01/2020	233	1 225,27	735,16	490,11			490,11
01/01/2020	233	8 682,04	5 209,21	3 472,83			3 472,83
01/01/2020	233	6 915,51	4 184,17	2 731,34			2 731,34
01/01/2020	233	1 153,10	1 153,10	0,00			
01/01/2020	233	2 679,64	1 607,77	1 071,87			1 071,87
01/01/2020	233	9 570,15	5 742,11	3 828,04			3 828,04
01/01/2020	233	844,90	511,20	333,70			333,70
01/01/2020	233	9 340,47	5 604,29	3 736,18			3 736,18
01/01/2020	233	9 187,35	5 512,43	3 674,92			3 674,92
21/12/2020	233	2 578,08	2 578,08	0,00			
21/12/2020	233	2 207,50	2 207,50	0,00			
21/12/2020	233	1 701,54	1 701,54	0,00			
21/12/2020	233	1 537,54	1 537,54	0,00			
21/12/2020	233	1 492,44	1 492,44	0,00			
21/12/2020	233	1 147,29	1 147,29	0,00			
21/12/2020	233	629,67	629,67	0,00			
21/12/2020	233	576,47	576,47	0,00		0,00	
21/12/2020	233	204,19	204,19	0,00		0,00	
21/12/2020	233	195,71	195,71	0,00		0,00	
21/12/2020	233	179,16	179,16	0,00			0,00
21/12/2020	233	170,77	170,77	0,00			0,00

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
21/12/2020	233	138,95	138,95	0,00			0,00
21/12/2020	233	138,57	138,57	0,00		0,00	
21/12/2020	233	9 340,61	7 179,00	2 161,61			2 161,61
01/01/2020	233	71 789,65	47 859,77	23 929,88			23 929,88
01/01/2020	233	93 695,39	37 478,16	56 217,23			56 217,23
01/01/2020	233	19 500,00	7 800,00	11 700,00			11 700,00
01/01/2020	233	40 513,32	16 205,33	24 307,99			24 307,99
01/01/2020	233	6 326,05	2 530,42	3 795,63			3 795,63
01/01/2020	233	8 925,01	3 570,00	5 355,01			5 355,01
01/01/2020	233	62 802,13	25 120,85	37 681,28			37 681,28
01/01/2020	233	4 094,84	4 094,84	0,00			
01/01/2020	233	4 148,24	1 659,30	2 488,94			2 488,94
01/01/2020	233	1 115,80	1 115,80	0,00			
01/01/2020	233	160,98	160,98	0,00			
01/01/2020	233	1 280,80	1 280,80	0,00			
01/01/2020	233	27 219,53	10 887,81	16 331,72			16 331,72
01/01/2020	233	10 800,00	4 320,00	6 480,00			6 480,00
01/01/2020	233	81 241,93	32 496,77	48 745,16			48 745,16
01/01/2020	233	434,66	434,66	0,00			
01/01/2020	233	87 700,00	35 080,00	52 620,00			52 620,00
01/01/2020	233	130 704,19	52 281,67	78 422,52			78 422,52
01/01/2020	233	40 100,00	40 100,00	0,00			
01/01/2020	233	40 100,00	16 040,00	24 060,00			24 060,00
01/01/2020	233	19 500,00	19 500,00	0,00			
01/01/2020	233	659 000,00	263 600,00	395 400,00			395 400,00
01/12/2020	233	170 900,00	170 900,00	0,00			
01/01/2020	233	124 344,25	124 344,25	0,00			
01/01/2020	233	20 300,00	8 120,00	12 180,00			12 180,00
01/01/2020	233	26 700,00	10 680,00	16 020,00			16 020,00
01/01/2020	233	26 700,00	26 700,00	0,00			
01/01/2020	233	1 054 200,00	421 680,00	632 520,00			632 520,00
21/12/2020	233	20 300,00	20 300,00	0,00			
21/12/2020	233	90 800,00	90 800,00	0,00			
01/01/2020	233	42 700,00	42 700,00	0,00			
01/01/2020	233	65 000,00	46 050,55	18 949,45			18 949,45
21/12/2020	233	90 000,00	45 754,11	44 245,89			44 245,89
31/10/2020	235	25 276,00	25 276,00	0,00			
31/10/2020	235	23 497,00	23 497,00	0,00			
31/10/2020	235	23 497,00	23 497,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	5 737,00	5 737,00	0,00			
31/10/2020	235	10 202,50	10 202,50	0,00			

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/10/2020	235	10 202,50	10 202,50	0,00			
31/10/2020	235	10 202,50	10 202,50	0,00			
31/10/2020	235	10 202,50	10 202,50	0,00			
31/10/2020	235	96 600,00	96 600,00	0,00			
31/10/2020	235	15 778,00	15 778,00	0,00			
31/10/2020	235	12 230,00	12 230,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	9 120,00	9 120,00	0,00			
31/10/2020	235	5 932,00	5 932,00	0,00			
31/10/2020	235	92 040,00	92 040,00	0,00			
31/10/2020	235	41 500,00	41 500,00	0,00			
31/10/2020	235	7 950,00	7 950,00	0,00			
31/10/2020	235	127 162,00	127 162,00	0,00			
31/10/2020	235	18 210,00	18 210,00	0,00			
31/10/2020	235	15 250,00	15 250,00	0,00			
31/10/2020	235	8 890,00	8 890,00	0,00			
31/10/2020	235	16 443,00	16 443,00	0,00			
31/10/2020	235	7 987,00	7 987,00	0,00			
31/10/2020	235	7 987,00	7 987,00	0,00			
31/10/2020	235	7 987,00	7 987,00	0,00			
31/10/2020	235	7 946,25	7 946,25	0,00			
31/10/2020	235	5 958,00	5 958,00	0,00			
31/10/2020	235	7 700,00	7 700,00	0,00			
31/10/2020	235	13 590,00	13 590,00	0,00			
31/10/2020	235	15 200,00	15 200,00	0,00			
31/10/2020	235	13 250,00	13 250,00	0,00			
31/10/2020	235	9 395,00	9 395,00	0,00			
31/10/2020	235	9 360,82	9 360,82	0,00			
31/10/2020	235	9 750,00	9 750,00	0,00			
31/10/2020	235	6 800,00	6 800,00	0,00			
31/10/2020	235	6 721,00	6 721,00	0,00			
31/10/2020	235	15 400,00	15 400,00	0,00			
31/10/2020	235	6 155,00	6 155,00	0,00			
31/10/2020	235	6 155,00	6 155,00	0,00			
31/10/2020	235	8 129,00	8 129,00	0,00			
31/10/2020	235	5 751,00	5 751,00	0,00			
31/10/2020	235	5 751,00	5 751,00	0,00			
31/10/2020	235	5 661,00	5 661,00	0,00			
31/10/2020	235	5 661,00	5 661,00	0,00			
31/10/2020	235	5 661,00	5 661,00	0,00			
31/10/2020	235	18 048,00	18 048,00	0,00			
31/10/2020	235	9 968,00	9 968,00	0,00			
31/10/2020	235	9 155,00	9 155,00	0,00			
31/10/2020	235	9 155,00	9 155,00	0,00			
31/10/2020	235	6 357,00	6 357,00	0,00			
31/10/2020	235	3 200,00	3 200,00	0,00			
31/10/2020	235	1 790,00	1 790,00	0,00			
31/10/2020	235	1 790,00	1 790,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/10/2020	235	12 300,00	12 300,00	0,00			
31/10/2020	235	21 000,00	21 000,00	0,00			
31/10/2020	235	15 400,00	15 400,00	0,00			
31/10/2020	235	15 400,00	15 400,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	13 020,00	13 020,00	0,00			
31/10/2020	235	10 600,00	10 600,00	0,00			
31/10/2020	235	3 280,00	3 280,00	0,00			
31/10/2020	235	1 950,00	1 950,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	12 500,00	12 500,00	0,00			
31/10/2020	235	11 029,00	11 029,00	0,00			
31/10/2020	235	11 029,00	11 029,00	0,00			
31/10/2020	235	11 029,00	11 029,00	0,00			
31/10/2020	235	11 029,00	11 029,00	0,00			
31/10/2020	235	11 029,00	11 029,00	0,00			
31/10/2020	235	10 952,00	10 952,00	0,00			
31/10/2020	235	10 952,00	10 952,00	0,00			
31/10/2020	235	7 558,00	7 558,00	0,00			
31/10/2020	235	7 558,00	7 558,00	0,00			
31/10/2020	235	7 558,00	7 558,00	0,00			
31/10/2020	235	6 950,00	6 950,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	7 910,00	7 910,00	0,00			
31/10/2020	235	1 696,00	1 696,00	0,00			
31/10/2020	235	65,00	65,00	0,00			
31/10/2020	235	1 984,00	1 984,00	0,00			
31/10/2020	235	6 093,00	6 093,00	0,00			
31/10/2020	235	388,00	388,00	0,00			
31/10/2020	235	2 925,00	2 925,00	0,00			
31/10/2020	235	2 800,00	2 800,00	0,00			
21/12/2020	234	170 178,61	170 178,61	0,00			
		8 998 233,68	7 060 189,65	1 938 044,03	0,00	0,00	1 938 044,03

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION au 31 décembre 2020

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	150 000 000,00	50,00%	161 067 628,02	161 067 628,02	31/12/2020	162 927 943,02	9 095 557,08	5 250 000,00
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	178 641 600,00	31/12/2020			
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100,00%	299 900,00	299 900,00	31/12/2020	87 577 624,40	14 778 398,75	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	35 850 900,00	6 225 513,74	31/12/2020	6 014 135,75	-547 746,96	
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2020	7 205 164,05	-2 368 997,30	
ANDIRA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2020	4 114 332,12	-30 312,00	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	68 937 900,00	4 410 719,03	31/12/2020	4 411 843,98	-2 041 799,41	
SDGT	GRANULAT	5 000 000,00	50,00%	15 347 269,00	0,00	31/12/2020	-5 395 393,77	-2 620 914,58	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2020	40 580 496,13	276 563,69	
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	7 083 333,33	0,00	31/12/2020	-62 005 968,10	-13 500 322,12	
OUM AZZA	TRAITEMENT DES DÉCHETS	300 000,00	0,03%	100,00	100,00				
TOTAL				520 947 402,10	397 888 474,54		245 430 177,58	3 040 427,15	5 250 000,00

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS au 31 décembre 2020

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	138 702 672,83	17 124 838,03	102 399 645,28			28 000 000,00	11 573 364,36	218 653 791,78
2 Provisions réglementées	122 494 068,17			501 068 148,01			125 090 639,31	498 471 576,87
3 Provisions durables pour risques et charges	152 915 513,20	59 596 814,81		10 513 046,33	5 946 327,11			217 079 047,23
SOUS TOTAL (A)	414 112 254,20	76 721 652,84	102 399 645,28	511 581 194,34	5 946 327,11	28 000 000,00	136 664 003,67	934 204 415,88
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	508 132 132,95	67 047 701,21	35 280 087,27		41 776 728,17	78 002 900,00		490 680 293,26
5 Autres provisions pour risques et charge	148 218 684,21	8 573 308,85	1 090 265,95		309 000,00	1 282 311,47		156 290 947,54
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34							2 538 076,34
SOUS TOTAL (B)	658 888 893,50	75 621 010,06	36 370 353,22	0,00	42 085 728,17	79 285 211,47	0,00	649 509 317,14
TOTAL (A+B)	1 073 001 147,70	152 342 662,90	138 769 998,50	511 581 194,34	48 032 055,28	107 285 211,47	136 664 003,67	1 583 713 733,02

B6 : TABLEAU DES CRÉANCES au 31 décembre 2020

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées	montants en devises	montants sur l'état et org publ	montants sur les entrep liées	montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	105 531 269,85	90 255 644,49	15 275 625,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts Immobilisés	45 939 207,43	38 599 378,63	7 339 828,80					
* Autres créances financières	59 592 062,42	51 656 265,86	7 935 796,56					
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 782 694 644,73		1 563 649 682,20	219 044 962,53	1 093 070,00	149 503 921,62	308 881 069,63	109 924 550,65
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	14 975 635,00		14 975 635,00					
* Clients et comptes rattachés	1 270 162 317,47		1 065 265 094,94	204 897 222,53	1 093 070,00		44 179 983,72	109 924 550,65
* Personnel	7 655 353,52		7 655 353,52					
* État	149 503 921,62		149 503 921,62			149 503 921,62		
* Comptes d'associés	40 577 559,00		40 577 559,00				40 577 559,00	
* Autres débiteurs	268 721 095,90		254 573 355,90	14 147 740,00			224 123 526,91	
Compte de régularisation - actif	31 098 762,22		31 098 762,22					

B7 : TABLEAU DES DETTES au 31 décembre 2020

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non payées	montants en devises	montants état et organ pub	montants entreprises liées	montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5 803 902 610,45	5 803 902 610,45	0,00		0,00			
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	5 803 902 610,45	5 803 902 610,45						
DU PASSIF CIRCULANT	1 529 842 885,10		1 529 842 885,10		10 886 962,51	264 014 539,10	300 645 648,89	87 036 864,71
Fournisseurs et cptes rattachés	740 975 075,93		740 975 075,93		10 886 962,51		62 072 067,74	87 036 864,71
Clients créditeurs	99 381 659,06		99 381 659,06					
Personnel	142 052 433,47		142 052 433,47					
Organismes sociaux	40 129 024,42		40 129 024,42			40 129 024,42		
État	223 885 514,68		223 885 514,68			223 885 514,68		
Comptes d'associés	201 003 147,15		201 003 147,15				201 003 147,15	
Autres créanciers	81 976 030,37		81 976 030,37				37 570 434,00	
Cptes regul passif	440 000,02		440 000,02					

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES au 31 décembre 2020

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	89 794 000,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	33 236 213,63	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	124 109 118,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2020

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions	166 562 819	137 908 080
- Investissements	458 388 763	493 190 998
- Fournisseurs exploitation	1 510 910 542	1 701 864 428
TOTAL (1)	2 135 862 124	2 332 963 506

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Cautions Fournisseurs d' immob	97 009 024,00	79 788 939,76
- Cautions Clients	330 400 086,00	342 114 086,00
- Cautions Fournisseurs d' expl	0,00	0,00
- Procuration option capital personnel	0,00	0,00
- Autres Débiteurs	4 995 478,57	5 849 608,51
TOTAL	432 404 589	427 752 634

B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2020

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N É A N T										

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2020

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611 CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	1 756 699,92	579 576,74
Variation des stocks de marchandises (±)	421 479,49	1 489 803,78
Total	2 178 179,41	2 069 380,52
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achat de matières premières	317 464 506,95	446 549 595,75
Variation des stocks de matières premières (+)	15 490 779,14	29 733 664,75
Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	1 003 880 452,71	1 241 428 419,41
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	-14 331 341,24	21 817 963,33
Achats non stockés de matières et de fournitures	117 085 989,56	137 319 360,88
Achats de travaux, études et prestations de services	304 371 174,85	365 327 589,21
Total	1 743 961 561,97	2 242 176 593,33
613/614 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	32 367 903,03	37 862 957,68
Redevances de crédit-bail	0,00	
Entretien et réparations	87 441 132,56	103 582 557,67
Primes d'assurances	55 473 175,43	51 437 962,94
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 002 439,74	1 096 081,94
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	181 150 212,10	229 874 449,58
Redevances pour brevets, marques, droits	41 026,72	20 861 277,89
Études, recherches et documentation	24 790 551,56	
Transports	286 523 673,21	337 481 077,63
Déplacements, missions et réceptions	30 048 441,52	49 726 499,63
Reste du poste des autres charges externes	36 267 927,20	58 294 619,74
Total	737 106 483,07	890 217 484,70
617 Charges de personnel		
Rémunération du personnel	404 856 414,99	403 098 678,84
Charges sociales	131 984 324,42	117 547 040,83
Reste du poste des charges de personnel	48 980 456,99	105 143 561,89
Total	585 821 196,40	625 789 281,56
618 Autres charges d'exploitation		
Jetons de présence	2 584 840,00	520 000,00
Pertes sur créances irrécouvrables	2 338 183,84	-60 642,61

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2020

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Reste du poste des autres charges d'exploitation	723 435,26	2 538 919,04
Total	5 646 459,10	2 998 276,43
638 CHARGES FINANCIERES		
Autres charges financières		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
Reste du poste des autres charges financières	673,79	800,73
TOTAL	673,79	800,73
658 CHARGES NON COURANTES		
Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et débits	0,00	0,00
Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu' IS)	81 479 410,00	70 521 002,00
Pénalités et amendes fiscales	446 004,00	605 728,02
Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
reste du poste des autres charges non courantes	552 299 799,99	38 446 974,93
Total	634 225 213,99	109 573 704,95

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	2 950 045,28	2 417 878,05
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
Total	2 950 045,28	2 417 878,05
712 Ventes de biens et services produits		
Ventes de biens produits au Maroc	6 757 075 253,98	7 579 866 413,74
Ventes de biens produits à l'étranger	33 029 049,88	54 631 186,71
Ventes des services au Maroc		
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits..		
Reste du poste des ventes et services produits	54 498 787,93	73 649 057,80
Total	6 844 603 091,79	7 708 146 658,25
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des biens produits (+/-)	49 166 971,16	18 189 199,83
Variation des stocks des services produits (+/-)		
Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total	49 166 971,16	18 189 199,83
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produits divers)		
Total	0,00	0,00
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	48 032 055,28	123 537 505,03
Transferts de charges	25 008 605,72	16 506 486,39
Total	73 040 661,00	140 043 991,42
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers		
Intérêts et produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	3 647 378,18	3 658 466,84
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
Total	3 647 378,18	3 658 466,84

B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2020

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 170 406 969,42	
Bénéfice net	1 170 406 969,42	
Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES	2 009 193 826,33	
1. Courantes (voir détail ci-joint)	953 069 860,61	
Dons et Cadeaux	4 883 916,07	
DON COVID 19	500 000 000,00	
Réintégration PROV STOCKS & Clients	74 771 237,11	
Provision Risque & Charges	1 711 254,51	
Provision dépréciation immob	15 651 683,19	
Autres	356 051 769,73	
2. Non courantes(voir détail ci-joint)	1 056 123 965,72	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	900 130 373,87	
Contribution Sociale	81 479 064,00	
Provision Risque & Charges	73 253 443,34	
Pénalités et Amendes	446 004,00	
AUTRES	815 080,51	
II. DÉDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes(voir détail ci-joint)		263 510 692,35
PRODUITS DE PARTICIPATION		5 250 000,00
Reprise provision don COVID19		100 000 000,00
AUTRES		158 260 692,35
2. Non courantes (voir détail ci-joint)		11 573 364,36
Autres		11 573 364,36
-		
Total	3 179 600 795,75	275 084 056,71
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		Montants
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		2 904 516 739,04
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI. RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
		Montants
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 décembre 2020

INTITULÉS	MONTANT
I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Résultat courant d'après C. P. C	2 671 275 480,32
Rintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	953 069 860,61
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	263 510 692,35
Résultat courant théoriquement imposable (=)	3 360 834 648,58
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 038 464 298,06
Résultat courant après impôts (=)	1 632 811 182,26
II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS. OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2020

NATURE	MONTANT solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A TVA Facturée	0,00	1 542 424 577,00	1 542 424 577,00	0,00
B TVA Récupérable	59 747 637,11	522 161 094,89	547 278 840,00	34 629 892,00
sur charges	59 747 637,11	442 897 234,30	477 772 403,00	24 872 468,41
sur immobilisations	0,00	79 263 860,59	69 506 437,00	9 757 423,59
C TVA dûe ou crédit de				
TVA = (A - B)	-59 747 637,11	1 020 263 482,11	995 145 737,00	-34 629 892,00

B15 : PASSIFS ÉVENTUELS au 31 décembre 2020

N É A N T

C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2020

Montant du capital 702 937 200,00 DHS

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
LAFARGE MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	15 156 172	15 156 172	30			454 685 160
B I D	JEDDAH ARABIE SAOUDITE	1 649 262	1 649 262	30			49 477 860
LAFARGE HOLCIM MAROC		111 651	111 651	30			3 349 530
DIVERS		6 514 155	6 514 155	30			195 424 650

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y'a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE au 31 décembre 2020

	MONTANT	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation	1 610 081 141,84	Autres réserves
Résultat net de l'exercice		Tantièmes
Prélèvements sur les réserves	171 127 880,06	Dividendes
Autres prélèvements		Autres affectations
		Report à nouveau
TOTAL A	1 781 209 021,90	TOTAL B
		1 781 209 021,90

C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2020

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2	EXERCICE n - 1	EXERCICE n
SITUATION NETTE DE L' ENTREPRISE	9 066 495 854,17	9 098 638 236,54	9 532 623 274,21
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1/ Chiffre d'affaires hors taxes	7 616 778 604,43	7 710 564 536,30	6 847 553 137,07
2/ Résultat avant impôts	2 348 252 812,97	2 617 136 835,84	2 070 537 343,29
3/ Impôts sur les résultats	890 120 307,55	1 007 055 694,00	900 130 373,87
4/ Bénéfices distribués	1 458 132 505,42		
5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation)		1 610 081 141,84	1 170 406 969,42
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et sarl)			
1/ Résultat net par action ou part sociale	62,23	68,72	49,95
2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale			
PERSONNEL			
1/ Montant des salaires bruts de l'exercice	409 091 386,80	403 098 678,84	433 273 839,17
2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 100	1 107	1 096

C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE au 31 décembre 2020

NATURE	Entrée contre - valeur en DH	Sortie contre - valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		36 624 322,07
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Dividendes		
Produits	19 508 230,17	
Charges d'exploitation		57 340 096,65
Charges financières		1 838 880,88
TOTAL DES ENTRÉES	19 508 230,17	
TOTAL DES SORTIES		95 803 299,60
BALANCE DEVICES	76 295 069,43	
TOTAL	95 803 299,60	95 803 299,60

C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2020

I - DATATION

Date de clôture (1) Le 31 / 12 / 20

Date d'établissement des états de synthèse (2)

11/02/2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements
	* Favorables
	* Défavorables

Comptes Consolidés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 31 décembre 2020

ACTIF	31-déc-20	31-déc-19
Goodwill	7 372 391	7 383 082
Immobilisations incorporelles	92 907	95 733
Immobilisations corporelles	10 865 184	11 085 993
Immobilisations en droit d'usage	47 522	46 426
Participations dans les entreprises associées	66 787	73 843
Autres actifs financiers	97 224	112 101
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	96 924	111 801
Dont Titres disponibles à la vente	300	300
Créances d'impôt et taxes	122 220	14 430
Impôts différés actifs	159	
Autres débiteurs non courants		
Actifs non-courants	18 664 394	18 811 608
Autres actifs financiers courants	0	0
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	452 764	503 800
Créances clients	907 134	1 174 038
Autres débiteurs courants	187 632	232 851
Trésorerie et équivalent de trésorerie	87 046	32 500
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Actifs courants	1 634 576	1 943 189
TOTAL ACTIF	20 298 970	20 754 797
(en milliers de dirhams)		
PASSIF	31-déc-20	31-déc-19
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	5 792 052	4 860 328
Écarts de conversion	0	0
Résultats net part du groupe	1 492 227	1 700 718
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	10 605 254	9 882 021
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	10 605 254	9 882 021
Provisions non courantes	197 307	130 620
Avantages du personnel	711 641	751 939
Dettes financières non courantes	5 834 908	6 228 416
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	5 803 903	6 200 000
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	31 005	28 416
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	960 895	1 159 459
Passifs non courants	7 704 751	8 270 434
Provisions courantes	200 959	192 777
Dettes financières courantes	154 465	664 889
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	137 950	646 880
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	16 515	18 009
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	784 898	803 135
Autres créditeurs courants	848 643	941 541
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs courants	1 988 965	2 602 342
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 298 970	20 754 797

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre 2020

Exercice clos	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires	6 980 066	7 855 199
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	6 980 066	7 855 199
Achats	(1 816 413)	(2 305 710)
Autres charges externes	(734 519)	(884 314)
Frais de personnel	(499 379)	(640 411)
Impôts et taxes	(51 343)	(58 489)
Amortissements et provisions d'exploitation	(787 096)	(846 501)
Autres produits et charges d'exploitation	(14 943)	34 791
Charges d'exploitation courantes	(3 903 693)	(4 700 634)
Résultat d'exploitation courant	3 076 373	3 154 565
Cessions d'actifs	(2 146)	21 632
Cessions de filiales et participations	0	(813)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(633 778)	(303 367)
Autres produits et charges d'exploitation	(635 924)	(282 548)
Résultat d'exploitation	2 440 449	2 872 017
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	2 561	2 433
Autres charges financières	(227 647)	(316 249)
Résultat financier	(225 086)	(313 816)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 215 363	2 558 201
Impôts sur les bénéfices	(911 095)	(1 019 984)
Impôts différés	188 871	161 649
Résultat net des entreprises intégrées	1 493 139	1 699 866
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(912)	852
Résultat net des activités poursuivies	1 492 227	1 700 718
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 492 227	1 700 718
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net - Part du Groupe	1 492 227	1 700 718
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	64,0	72,9
- dilué	64,0	72,9

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ au 31 décembre 2020

	Au 31 Décembre 2020	Au 31 Décembre 2019
(en milliers de dirham)		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 492 227	1 700 718
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-31 709	-138 300
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	9 852	42 709
Changement de périmètre		
Autres ajustements	-910	33
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	-22 767	-95 558
Résultat global de la période	1 469 460	1 605 160
Dont part du groupe	1 469 460	1 605 160
Dont part des minoritaires	0	0

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ au 31 décembre 2020

(en milliers de dirhams)

	31-déc-20	31-déc-19
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 492 227	1 700 718
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	701 592	1 042 661
Résultats des sociétés mises en équivalence	912	(852)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	2 146	(20 819)
Capacité d'autofinancement	2 196 877	2 721 708
Incidence de la variation du BFR	1 770	409 334
Impôts différés	(188 871)	(161 649)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 009 776	2 969 393
Incidence des variations de périmètre	0	(5 122)
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(470 387)	(1 372 939)
Acquisition d'actifs financiers	0	(300)
Variation des autres actifs financiers	15 107	2 551
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	4 268	23 113
Dividendes reçus	5 250	9 500
Intérêts financiers des dettes de location	0	0
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(445 762)	(1 343 197)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(746 227)	(1 539 092)
Remboursement d'emprunts	(396 097)	0
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement des dettes de location	(119)	(3 945)
Variation des comptes courants associés	141 905	51 976
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 000 538)	(1 491 061)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	563 476	135 135
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(614 380)	(749 515)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(50 904)	(614 380)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	563 476	135 135

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
(en milliers de dirhams)								
Au 1^{er} janvier 2019	702 937	2 618 038	-9 637	6 504 615		9 815 954	0	9 815 954
Variation de capital					0	0	0	0
Dividendes distribués				-1 539 093		-1 539 093	0	-1 539 093
Titres d'autocontrôle					0	0	0	0
Variation de périmètre					0	0	0	0
Produits et charges comptabilisés				-95 591	1 700 718	1 605 127	0	1 605 127
Écarts de conversion					0	0	0	0
Autres variations				33		33		33
Au 31 décembre 2019	702 937	2 618 038	-9 637	4 869 965	1 700 718	9 882 021	0	9 882 021
Au 1^{er} janvier 2020	702 937	2 618 038	-9 637	6 570 682		9 882 021	0	9 882 021
Variation de capital					0	0	0	0
Dividendes distribués				-746 227		-746 227	0	-746 227
Titres d'autocontrôle					0	0	0	0
Variation de périmètre					0	0	0	0
Produits et charges comptabilisés				-21 857	1 492 227	1 470 370	0	1 470 370
Écarts de conversion					0	0	0	0
Autres variations				-910		-910		-910
Au 31 décembre 2020	702 937	2 618 038	-9 637	5 801 688	1 492 227	10 605 254	0	10 605 254

RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 11. IMPÔTS

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

NOTE 22. PROVISIONS

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 28. PARTIES LIÉES

NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 12 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Mortier, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes " LafargeHolcim Maroc " et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2021.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 11% par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté le niveau des ventes, en particulier au deuxième trimestre.

Les actions de maîtrise des coûts, l'évolution favorable des prix des combustibles, l'amélioration des performances industrielles et commerciales ont permis de limiter la baisse du résultat d'exploitation courant à 2%.

Le résultat net consolidé est en baisse de 12% par rapport à 2019, du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les ventes et du don de 500 Mdhs au fonds spécial de lutte pour la gestion de la pandémie Covid-19.

PERSPECTIVES

Pour 2021, la tendance dans l'évolution du marché, observée au deuxième semestre 2020 suite à la fin du confinement, devrait se poursuivre.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc va poursuivre sa stratégie d'innovation et de différenciation par l'expertise et la qualité de service, tout en continuant le déploiement de sa feuille de route « Énergies vertes ».

La nouvelle usine d'Agadir-Souss sera opérationnelle cet été. Cet investissement, de l'ordre de 3 milliards de dirhams, va permettre d'accompagner le développement des provinces du sud.

PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé comprend les sociétés suivantes.

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton, granulats, mortier	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
SDGT	Granulat	50,00%	Mise en équivalence
CEVAL	Autres	33,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2020 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1^{er} janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, comme prévu par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2019, à l'exception de l'application de la nouvelle interprétation IFRS 16 sur les contrats de location.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

Nouvelle norme appliquée au 1^{er} janvier 2020 **Nouvelle interprétation IFRS 16 sur les contrats de location**

L'IFRIC IC apporte des clarifications au sujet de la durée des contrats de location à retenir pour l'évaluation des droits d'usage et des dettes de location. Cette interprétation précise la manière de déterminer la période exécutoire pour les contrats renouvelables par tacite reconduction et les contrats à durée indéterminée pouvant être résiliés à tout moment par les parties ainsi que la manière d'apprécier les durées de contrats de location en relation avec la durée d'amortissement des agencements inamovibles correspondants.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quels que soient leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêtés des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties, mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la

comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1^{er} janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Suite à la détection d'indice de perte de valeur sur l'activité granulats, la mise en oeuvre du test de dépréciation a permis la constatation de la perte de valeur de ses actifs pour mieux refléter leur juste valeur.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en

fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. À compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;

• Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;

• Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et

(b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...

- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan soit mis en œuvre en commençant à exécuter le plan, ou en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédetes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulats et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'autodétention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2020.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2020.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2020.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;

- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, du mortier et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2020

Décembre 2020 en Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	6 612 874	561 781	-194 589	6 980 066
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	6 612 874	561 781	-194 589	6 980 066
Résultat des activités opérationnelles	2 501 860	-61 411		2 440 449
Résultat financier	-225 086			-225 086
Résultat des mises en équivalence	-912			-912
Impôts	722 224			722 224
Résultat net des activités poursuivies	1 553 638	-61 411		1 492 227
Résultat net des activités abandonnées	1 553 638	-61 411		1 492 227

Au 31 décembre 2019

Décembre 2019 en Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 315 908	840 028	-300 737	7 855 199
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 315 908	840 028	-300 737	7 855 199
Résultat des activités opérationnelles	2 872 442	-425		2 872 017
Résultat financier	-313 816			-313 816
Résultat des mises en équivalence	852			852
Impôts	858 335			858 335
Résultat net des activités poursuivies	1 701 142	-425		1 700 718
Résultat net des activités abandonnées	1 701 142	-425		1 700 718

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2020 en Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	6 977 434	2 632	6 980 066
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			6 980 066

Décembre 2019 en Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 800 567	54 632	7 855 199
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			7 855 199

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Achats de marchandises	10 076	6 213
Achats de matières premières	1 806 337	2 299 497
Achats	1 816 413	2 305 710
Loyers opérationnels	15 984	17 215
Entretien et réparations	90 448	107 907
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	3 404	6 552
Charges externes diverses	624 683	752 640
Autres charges externes	734 519	884 314
Total Achats et Autres charges externes	2 550 932	3 190 024

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Salaires et traitements	409 103	461 479
Charges sociales et autres	184 571	176 082
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	-94 295	2 850
Total	499 379	640 411

7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-20			31-déc-19			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	288	658	946	289	706	995	-5%
AUTRES	16	97	113	12	100	112	1%
Total	304	755	1059	301	806	1 107	-4%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	6 777	7 185
Immobilisations corporelles	687 701	682 485
Immobilisations en droit d'usage	19 744	20 907
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
Total	714 222	710 577
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations	-25 953	202 500
Stocks	3 377	5 872
Créances	23 486	33 847
Perte de valeur écart d'acquisition	10 691	0
Provisions pour risques et charges	61 273	95 450
Total	72 874	337 669
Total	787 096	1 048 246
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	787 096	846 501

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Cession d'actifs	-2 146	21 632
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		-813
Écart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-633 778	-303 367
Total produits et charges d'exploitation non courants	-635 924	-282 548

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2020 et 2019 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Produits d'intérêts	2 561	2 433
Charges d'intérêts	-187 331	-246 931
Dividendes (hors groupe)	0	0
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	3 998	2 809
Reprises financières	1 320	5 750
Autres produits financiers	0	0
Dotations financières	-6 002	-27 070
Perte de valeur des actifs financiers	-1 184	-17 006
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-2 563	-3 495
Autres charges financières	-35 885	-30 306
Autres produits et charges financiers	-40 316	-69 318
Résultat financier	-225 086	-313 816

NOTE 11. IMPÔTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2020 et 2019, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Charge d'impôt courant	911 095	1 019 984
Charge de l'exercice	911 095	1 019 984
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
(Charges) / produits d'impôts différés	-188 871	-161 649
Variations des différences temporaires	-188 871	-161 349
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
(Charge) / Produit total d'impôt	722 224	858 335

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restants à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	9 852	42 709
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	9 852	42 709

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-19
Impôts différés comptabilisés au Bilan						
Provenant des différences temporaires	159	0	960 895	1 159 459	-960 736	-1 159 459
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	159	0	960 895	1 159 459	-960 736	-1 159 459

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 30,99%.

En Milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Résultat net de l'ensemble consolidé		
Quote-part du résultat des MEE		
Résultat hors groupe		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 493 139	1 699 866
Impôt sur les bénéfices	-911 095	-1 019 984
Impôts différés	188 871	161 649
Total charge fiscale consolidée IFRS	-722 224	-858 335
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 215 363	2 558 201
Taux effectif d'impôt	-32,60%	-33,55%
Impôt sur différences permanentes	23 513	64 118
Impôt sur perte fiscale		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	3 725	9 894
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-2 538	-17 636
Cotisation minimale non activée	452	
Autres	10 513	11 500
Charge fiscale	-686 559	-790 459
Taux d'impôt	-30,99%	-30,90%

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2020	2019
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	23 319 589	23 319 589
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	23 319 589	23 319 589

À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2020	2019
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 492 227	1 700 718
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
Résultat de base par action	64,0 MAD	72,9 MAD
Résultat dilué par action	64,0 MAD	72,9 MAD

NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affectée à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2020.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2020 qui s'élève à 1600 MAD/action.

En Milliers de MAD	2020	2019
Au 1 ^{er} janvier	7 383 082	7 383 082
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val écart d'acquisition (goodwill partiel)	-10 691	
Autres mouvements		
À la clôture de la période	7 372 391	7 383 082

En Milliers de MAD	2020	2019
Lubasa Maroc		10 690
LHM	7 372 392	7 372 392
Total	7 372 392	7 383 082

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif Incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immo incorporelles	Marques amortissables	Total
OUVERTURE - 2019.12		89 976	50 923			93 696		234 595
Acquisitions						144		144
Variation de périmètre								-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								-
Réévaluation des immos								-
Écarts de conversion								-
Autres mouvements		8 492	-822			-470		7 200
CLÔTURE - 2019.12		98 468	50 101	-	-	93 370	-	241 939
OUVERTURE - 2020.12		98 468	50 101			93 370		241 939
Acquisitions						-		-
Variation de périmètre								-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								-
Réévaluation des immos								-
Écarts de conversion								-
Autres mouvements		4 034				-117		3 917
CLÔTURE - 2020.12		102 502	50 101	-	-	93 253	-	245 856
Amortissements et pertes de valeurs								
OUVERTURE - 2019.12		-71 427	-50 170			-17 484		-139 081
Amortissements		-5 760				-1 425		-7 185
Perte de valeur		-						-
Reprise de perte de valeur		60						60
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								-
Écarts de conversion								-
Variation de périmètre								-
Autres mouvements		-69	69					-
CLÔTURE - 2019.12		-77 196	-50 101	-	-	-18 909	-	-146 206
OUVERTURE - 2020.12		-77 196	-50 101			-18 909		-146 206
Amortissements		-5 558	-	-	-	-1 219	-	-6 777
Perte de valeur		-	-	-	-	-	-	-
Reprise de perte de valeur		34						34
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								-
Écarts de conversion								-
Variation de périmètre								-
Autres mouvements								-
CLÔTURE - 2020.12		-82 720	-50 101	-	-	-20 128	-	-152 949

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Actif corporel de l'activité minière	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Immeubles de placement	Autres immo corp	Total
OUVERTURE - 2019.12	1 043 752		2 868 545	12 087 745	19 500	137 193	1 248 525		33 693	17 438 953
Acquisitions			2 304	-		-	1 353 528			1 355 832
Variation de périmètre										-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-606	-6 350	-3 045	-214				-10 215
Réévaluation des immos										
Écarts de conversion										-
Autres mouvements	667		51 733	147 457	5 248	6 117	-221 054			-9 832
CLÔTURE - 2019.12	1 044 419	-	2 921 976	12 228 852	21 703	143 096	2 380 999	-	33 693	18 774 738
OUVERTURE - 2020.12	1 044 419	-	2 921 976	12 228 852	21 703	143 096	2 380 999	-	33 693	18 774 738
Acquisitions			-	-		2 757	448 004			450 761
Variation de périmètre										-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-7 388	-9 246	-170	-1 533				-18 337
Réévaluation des immos										
Écarts de conversion										-
Autres mouvements	567		105 357	303 716	10 825	28 172	-452 012		1	-3 374
CLÔTURE - 2020.12	1 044 986	-	3 019 945	12 523 322	32 358	172 492	2 376 991	-	33 694	19 203 788
Amortissements et pertes de valeurs										
OUVERTURE - 2019.12	-79 040	-	-1 177 525	-5 404 969	-17 068	-105 832	-	-	-30 691	-6 815 125
Amortissements	-34	-	-120 827	-552 617	-1 647	-6 418	-	-	-942	-682 485
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-815	-	-201 745	-202 560
Reprise de perte de valeur										
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			606	5 816	2 098	214				8 734
Écarts de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements	392		-532	140	2 691	-				2 691
CLÔTURE - 2019.12	-78 682	-	-1 298 278	-5 951 630	-13 926	-112 036	-815	-	-233 378	-7 688 745
OUVERTURE - 2020.12	-78 682	-	-1 298 278	-5 951 630	-13 926	-112 036	-815	-	-233 378	-7 688 745
Amortissements	-10 080	-	-124 576	-537 809	-2 067	-12 293	-	-	-876	-687 701
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-1 193	-	-	-1 193
Reprise de perte de valeur								27 112		27 112
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			4 287	5 933	170	1 533				11 923
Écarts de conversion										-
Variation de périmètre										-
Autres mouvements			56	-	-53	-3				-
CLÔTURE - 2020.12	-88 762	-	-1 418 511	-6 483 506	-15 876	-122 799	-2 008	-	-207 142	-8 338 604

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien et de la cimenterie de Souss Agadir.

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- État de la situation financière :

	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
OUVERTURE - 2019/12				
Changement de méthode	14 990	7 615	27 765	50 370
Acquisitions	1 292	4 533	11 138	16 963
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements			2 691	2 691
CLÔTURE - 2019/12	16 282	12 148	41 594	70 024
OUVERTURE - 2020/12				
Changement de méthode	-3 855		5 069	1 214
Acquisitions	1 871	1 355	16 400	19 626
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements				
CLÔTURE - 2020/12	14 298	13 503	63 063	90 864

	Amt Terrains en droit d'utilisation	Amt Constructions en droit d'utilisation	Amt Matl de transport en droit d'utilisation	TOTAL
OUVERTURE - 2019.12				
Changement de methode				
Amortissements	-2 799	-3 879	-14 229	-20 907
Perte de valeur	0	0	0	0
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements			-2 691	-2 691
CLÔTURE - 2019.12	-2 799	-3 879	-16 920	-23 598
OUVERTURE - 2020.12				
Changement de methode	-2 799	-3 879	-16 920	-23 598
Amortissements	-1 776	-4 497	-13 471	-19 744
Perte de valeur	0	0	0	0
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
CLÔTURE - 2020.12	-4 575	-8 376	-30 391	-43 342

En milliers de Dirhams	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 31 décembre 2020
Droit d'utilisation	46 426	47 522
Passif de loyers CT	28 417	31 005
Passif de loyers LT	18 009	16 515

- Compte de résultat :

En milliers de Dirhams	Au 31 décembre 2020
Dotations aux amortissements	-19 644
Charges d'intérêts	-2 215
Annulation des loyers	19 705
Total	-2 255
IDA	700
Impact net	-1 554

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Dans une année < 1 an	16 515	18 009
Entre 1 et 5 ans	23 277	22 220
> 5 ans	7 729	6 196

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présentent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	3 123	8 975
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	2 171	1 368
Charges relatives aux paiements de loyers variables	7 707	6 799

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2020 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen, SDGT et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2020 et 2019 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	94 263	100 006
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	16 179	19 214
Résultat net	12 054	13 514
Part du groupe dans le résultat net	6 027	6 757
Capitaux propres	172 988	171 929
Part du groupe dans les capitaux propres	86 494	85 965
Total valeur des titres mis en équivalence	86 494	85 965
Valeur des titres dans les comptes sociaux	161 068	161 068
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	198 283	202 543
Total Passif	198 283	202 543
Endettement financier net		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	49 879	59 390
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres	0	
Total valeur des titres mis en équivalence	0	0
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	0
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	40 787	42 331
Total Passif	40 787	42 331
Endettement financier net		
Mateen en milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	9 770	21 859
Résultat d'exploitation	-3 284	-192
Résultat net	-13 500	-11 536
Part du groupe dans le résultat net	-4 500	-3 845
Capitaux propres	-62 009	-46 318
Part du groupe dans les capitaux propres	-20 670	-15 439
Total valeur des titres mis en équivalence	-20 670	-15 439
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	200 099	210 699
Total Passif	200 099	210 699
Endettement financier net		
CBM en milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	15 953
Résultat d'exploitation	-2 276	-3 059
Résultat net	-2 257	-3 014
Part du groupe dans le résultat net	-1 129	-1 507
Capitaux propres	7 317	9 318
Part du groupe dans les capitaux propres	3 659	4 659
Total valeur des titres mis en équivalence	3 659	4 659
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	8 306	12 342
Total Passif	8 306	12 342
Endettement financier net		

SDGT en milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	9 849	17 303
Résultat d'exploitation	-1 954	-139
Résultat net	-2 621	-1 107
Part du groupe dans le résultat net	-1 311	-554
Capitaux propres	-5 395	-2 686
Part du groupe dans les capitaux propres	-2 698	-1 343
Total valeur des titres mis en équivalence	-2 698	-1 343
Valeur des titres dans les comptes sociaux	15 347	15 347
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	24 830	31 677
Total Passif	24 830	31 677
Endettement financier net		

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	31-déc-20	31-déc-19
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		5 363	91 561	96 924	111 801
Total		5 363	91 561	96 924	111 801
Part courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente				300	300
- prêts et créances					
Total	0			300	300
Total autres actifs financiers	0	5 363	91 561	97 224	112 101

18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2020 et 2019 :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Stocks de marchandises	3 558	3 237
Stocks de matières et fournitures consommables	417 259	417 734
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	120 285	167 790
Total des stocks en valeur brute	541 102	588 761
Montant de la perte de valeur en début de période	-84 961	-79 089
Perte de valeur constatée sur la période	-12 319	-12 405
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	8 515	
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	427	6 533
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-88 338	-84 961
Total Stocks, net	452 764	503 800

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Clients et comptes rattachés	1 263 164	1 509 197
Dépréciation clients et comptes rattachés	-356 030	-335 159
Total Créances clients	907 134	1 174 038
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	15 798	18 820
Personnel - débiteur	7 808	10 145
Etat - débiteur	220 126	134 030
Comptes d'associés débiteurs	40 578	35 437
Autres débiteurs	56 641	72 616
Compte de régularisation - Actif	31 606	30 227
Dép comptes d'associés débiteurs	-40 578	-35 437
Dépréciation autres débiteurs	-22 127	-18 557
Total Autres débiteurs courants	309 852	247 281

NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Titres et valeurs de placement	0	2
Banque	87 046	32 498
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
Total	87 046	32 500

NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	81 738	68 448
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	27 169	15 149
Garanties		
Autres risques	289 359	239 800
Total	398 266	323 397

En milliers de MAD	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Effets de désactualisation	Solde au 31 décembre 2020
Pertes futures sur contrats	0						0
Provision remise en état de sites	68 448			884	-1 190	13 596	81 738
Provision pour démantèlement	0						0
Départ en retraite	0						0
Litiges	15 149			16 269	-4 249		27 169
Garanties	0						0
Autres risques	239 800			50 376	-817		289 359
Total	323 397			67 529	-6 256	13 596	398 266
Dont:							
Part non courante	130 620			59 038	-5 947	13 596	197 307
Part courante	192 777			8 491	-309		200 959

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraite à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 7% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 93% d'obligations de couverture maladie post-emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post-emploi sont évalués périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

	31-déc-20	31-déc-19
Taux d'actualisation	2,90%	3,20%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-19
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	703 056	544 131	48 884	43 921
Coût des services	13 275	10 307	3 339	3 262
Charge d'intérêt	20 945	21 221	1 342	1 515
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)	-96 390		-943	
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	32 796	138 114	-1 086	186
Écarts de Change				
Reprise	-13 575	-10 717		
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	660 107	703 056	51 536	48 884

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-19
Coût des services	13 275	10 307	3 339	3 262
Charge d'intérêt	20 945	21 221	1 342	1 515
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	32 796	138 114	-1 086	186
Reprise	-13 575	-10 717	0	0
Charge de la période	53 441	158 925	3 595	4 963

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2020	Coût normal 2020	Charge d'intérêt
1,90%	789 610	18 201	15 003
2,90%	660 107	13 036	19 143
3,90%	562 692	9 563	21 945

* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2020	Coût normal 2020	Charge d'intérêt
1,00%	561 099	9 509	16 272
2,00%	660 107	13 036	19 143
3,00%	789 464	18 195	22 894

** Avec un taux d'actualisation de 2,90 %

NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Le Groupe a contracté un emprunt à long terme d'un montant de 4 000 000 kMAD en 2016 et de 2 200 000 kMAD en 2017.

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 803 903	6 200 000
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	31 005	28 416
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes	5 834 908	6 228 416

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédateurs au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Fournisseurs et comptes rattachés	784 898	803 135
Clients crédateurs Avances & Acomptes	104 225	122 823
Personnel crédateur	144 676	201 308
Organismes sociaux	41 072	32 981
État crédateur	265 788	374 682
Comptes d'associés crédateurs	169 000	48 678
Autres créanciers	90 976	93 693
Compte de régularisation - passif	32 906	67 376
Écart de conversion passif - part < 1 an		
Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses		
Total Autres crédateurs courants	848 643	941 541
Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants	1 633 541	1 744 676

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Clients et autres débiteurs	1 094 766	1 406 889
Autres actifs financiers	97 224	112 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 046	32 500
Total	1 279 036	1 551 490
En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Fournisseurs et autres créditeurs	1 633 541	1 744 676
Dettes financières non courantes	5 834 908	6 228 416
Dettes financières courantes	154 465	664 889
Total	7 622 914	8 637 981
En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Instruments dérivés - actif		
matières		
change	1716	
Instruments dérivés - passif		
matières		
change		

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Avals, cautions et garanties donnés	170 347	141 282
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	1 978 455	2 129 680
Total	2 148 802	2 270 962

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Avals, cautions et garanties reçus	333 000	348 314
Nantissement et hypothèques reçus	247 139	249 754
Autres engagements reçus	102 669	87 190
Total	682 808	685 258

NOTE 28. PARTIES LIÉES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Avantages à court terme	24 456	23 656
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paievements en action		
Total	24 456	23 656

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Administrateurs		
Membres du comité de direction	24 456	23 656
Total	24 456	23 656

28.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-20	31-déc-19
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants		
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
Passif		
Dettes fournisseurs	49 709	68 076
Autres dettes courantes	170 530	28 252
Autres dettes à long terme		
	220 239	96 328

NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement post-clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2020.

— Rapport général et spécial des commissaires aux comptes et rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9.938.719 dont un bénéfice net de KMAD 1.170.407. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 7 213 représentant 41 % du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 15 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél: (212) 2 95 79 00 - Fax: (212-2) 2 39 02 25
Abdelmejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Ben Abdallah
Bâtiment C, Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59
Hicham BELEMQADEM
Associé



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 10.605 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.492 millions. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.865, représentant 54% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. - Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 15 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham BELEMQADEM
Associé

Aux Actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route des Mekka Quartier des crêtes,
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées par les lois 20-05, 78-12 et 20-19.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Avec LafargeHolcim Afrique

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

1.1.1. Contrat de sous-traitance de services techniques

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à LHMA et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Aucun produit n'a été comptabilisé dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2020.

1.1.2. Convention d'assistance administrative

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à mettre à disposition à LHMA et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1.500 hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 750 hors taxes.
- Au titre de cette convention, aucun montant n'a été encaissé par LafargeHolcim Maroc en 2020.

1.2. Avec Geocycle :

Personnes concernées :

Geocycle Maroc (Ex Ecoval), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

1.2.1 Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss :

Nature et objet de la convention :

Cette convention, signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine d'Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet: 1^{er} août 2020 ;
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 1 181 hors taxes.
- Au titre de cette convention, aucun décaissement n'a été constaté en 2020.

2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 AVEC Energie éolienne du Maroc

Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

2.1.1. **Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès**

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011 et le 24 juillet 2014, et de ces avenants en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès).

EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et Septembre 2014 respectivement.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 129.322 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 128 598.

2.1.2. **Convention de fourniture d'énergie éolienne à la cimenterie de Fès, Tétouan, Settât.**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par son parc. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de ses capacités en tant que site de consommation principal, à la cimenterie de Tétouan et de Settât.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 61.594 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 61.664.

2.1.3. **Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda**

Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador, et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 Décembre 2019.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019.
- Durée de la convention : 23 ans à compter du 05 décembre 2019.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 56.791 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 56.227.

2.2 AVEC GEOCYCLE Maroc (Ex Ecoval)

Personnes concernées :

Geocycle Maroc (Ex Ecoval), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.2.1. **Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc de combustibles avec Geocycle Maroc.**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018 et de son avenant signé en 2019, Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settât, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ces plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention, s'élève à KMAD 19.572 hors taxes au 31 décembre 2020.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 2.659 hors taxes.

- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 32.651 et a encaissé un montant de KMAD 2.697.

2.2.2. Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie de Settat.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 20 janvier 2015, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de la cimenterie de Settat. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en la collecte de tous les déchets sur site, l'entretien de toutes les zones concernées par ces déchets, la pesée des déchets, l'acheminement des déchets pour valorisation.

Modalités essentielles :

- Coût de la prestation : La différence entre revenus et coûts supportés par Geocycle Maroc suite à cette prestation sera facturée à LafargeHolcim Maroc, la marge de Geocycle Maroc étant fixée à 10%;
- Date d'effet: 1^{er} janvier 2015 ;
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 4.965 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 7.661.

2.2.3. Convention de mise à disposition par Geocycle Maroc du déchiqueteur des pneus usagés à LafargeHolcim Maroc à la cimenterie de Settat et fourniture de pneus usagés

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, écrite en date du 02 Janvier 2015, Geocycle Maroc procède à la mise à disposition de son déchiqueteur à LafargeHolcim Maroc, et ce selon les conditions suivantes :

- ✓ Geocycle Maroc alimente la cimenterie de Settat en pneus usagés.
- ✓ LafargeHolcim Maroc assure l'exploitation du déchiqueteur de pneus.

Modalités essentielles :

- La redevance mensuelle payée par LafargeHolcim Maroc est désormais indexée sur le giga joule et est fixée à 432 MAD Hors taxes par tonne.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020, s'élève à KMAD 2.476 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 4.231.

2.2.4. Convention de bail du terrain El Gara

Nature et objet de la convention:

Le contrat, signé en date du 1^{er} janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles:

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2008.
- Durée: le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 52.299 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 628 hors taxes
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 2.322.

2.2.5. Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2005.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.
- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale.

Impact de la convention sur l'exercice :

Aucun produit n'a été comptabilisé dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2020.

2.2.6. Convention de mise à disposition de personnel Geocycle Maroc

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020, s'élève à KMAD 5.737 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 8.428.

2.3 AVEC La Centrale Marocaine De Construction (Ex Batiprodis) :

Personnes concernées :

La Centrale Marocaine de Construction filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.3.1. Avenant à la convention relative à la commercialisation de ciment avec La Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis)

Personnes concernées :

La Centrale Marocaine de Construction, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention conclue le 21 février 2009 et modifiée par un avenant signé le 19 janvier 2018 avec prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2017, La Centrale Marocaine de Construction commercialise auprès de son réseau d'affiliés, du ciment gris en sac et en vrac produit par LafargeHolcim Maroc, aux conditions normales de marché tout en bénéficiant de l'ensemble des remises dont bénéficient les distributeurs directs de LafargeHolcim Maroc conformément à sa politique tarifaire et commerciale.

Les bons de commande de ciment gris seront directement adressés par les affiliés aux agences commerciales de LafargeHolcim Maroc pour livraison et les factures correspondant auxdites commandes seront établies au nom des affiliés de la Centrale Marocaine de Construction.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

Modalités essentielles :

- Coût de la prestation : La Centrale Marocaine de Construction percevra de LafargeHolcim Maroc un montant forfaitaire de MAD 45 (hors taxes) par tonne de ciment commercialisée.
- Date d'effet de l'avenant : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

Aucune charge ni décaissement n'ont été comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2020.

2.3.2. Convention de mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, signée en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- La Centrale Marocaine de Construction prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

Aucun produit ni encaissement n'ont été comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2020.

2.4 AVEC MATEEN :

Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN à hauteur de 33%.

2.4.1 Renouvellement de la caution bancaire au profit de Mateen immobilier (convention non écrite)

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est portée caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'un emprunt contracté par cette dernière auprès des banques.

Impact de la convention sur l'exercice :

Cette garantie n'a pas été mise en jeu au cours de l'exercice 2020.

2.4.2 Convention d'avance en compte courant

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

Modalités essentielles :

Cette avance en compte courant portera intérêt annuel au taux maximum des intérêts déductibles tel que fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 2,23% pour l'année 2020.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2019 : MMAD 28.5
- Montant avancé en 2020 : MMAD 5.1
- Montant remboursé en 2020 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2020 : MMAD 33.6

- Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 714 au 31 décembre 2020.

2.5 AVEC LAFARGE MAROC :

2.5.1 Convention de facturation de prestations d'assistance entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc

Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 11 décembre 2017, LafargeHolcim Maroc bénéficie, à l'issue de l'opération de fusion, de l'expertise des actionnaires de Lafarge Maroc à travers l'assistance organisationnelle, logistique et la mise en place de synergies fournies par Lafarge Maroc.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 06 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance de prestations d'assistance : 0,33% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par LafargeHolcim Maroc.
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2020.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 7.938.

2.5.2 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion avec Lafarge Maroc

Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°4, conclu en date du 08 novembre 2017 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2017, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance annuelle: En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Date d'effet de l'avenant : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 169.826 hors taxes;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 204.284.

2.6 Convention d'avance en compte courant au profit de SDGT (SOCIETE DES GRANULATS DE TIFELT)

Personnes concernées:

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de SDGT à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés. Cette convention, autorisée le 23 Mai 2012, arrête le montant de l'avance en compte courant à MMAD 15 par actionnaire.

Modalités essentielles :

Cette avance est rémunérée dans la limite du taux fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 2,23% pour 2020.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2019 : MMAD 6.9
- Montant avancé en 2020 : MMAD 0
- Montant remboursé en 2020 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2020 : MMAD 6.9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 153 au 31 décembre 2020.

2.7 AVEC CIMENTS BLANCS DU MAROC

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de Ciments Blancs du Maroc à hauteur de 50%.

2.7.1 Convention de mise à disposition du personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue en date du 18 mai 2016, détermine les conditions selon lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Durée du contrat : Indéterminée.
- Le salaire et les charges sociales sont pris en charge par CBM. Sur décision du Conseil d'Administration de CBM en date du 30 novembre 2020, la mise à disposition du personnel se fera à hauteur de 20% à compter du 1^{er} octobre 2020

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 1.099 hors taxes
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 1.361.

2.7.2 Convention de cession d'une ensacheuse

Nature et objet de la convention :

Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration de CBM du 30 novembre 2020, détermine les conditions selon lesquelles CBM vend à LafargeHolcim Maroc une ensacheuse, ainsi qu'une machine à imprimer.

Modalités essentielles :

Le prix de vente global est fixé à un montant de KMAD 160 hors taxes.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 192.

2.8 Convention de cession de Clinker et Gypse entre LafargeHolcim Maroc et LH Trading

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker et de gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Les exportations de clinker à LafargeHolcim Trading, au titre de cette convention en 2020, s'élève à KMAD 2.632.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 14.246.

2.9 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodix), Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc.

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodix) et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017, LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 2,23% pour l'exercice 2020 ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : Indéterminée

Impact de la convention sur l'exercice :

Entité	Avances accordées en 2020	Remboursements en 2020	Créances reclassées en CC	Avances en CC ayant fait l'objet d'une augmentation de capital	Solde compte courant au 31/12/2020		Intérêts			
					Débit	Crédit	Charges comptabilisées (HT)	Produits comptabilisés (HT)	Décaissements	Encaissements
Lafarge Maroc	51 460	51 460	-	-	-	-	-	-	-	15
	1 185 768	1 044 818	-	-	-	169 000	2 079	-	823	-
Lubasa	-	-	-	34 818	0,039	-	-	-	-	-
Geocycle	54 580	42 580	-	-	-	20 000	342	-	351	-
CMC	17 300	16 031	6 209	43 938	0,02	-	-	784	-	795
Lafarge SAHARA	132 350	132 350	-	-	-	-	-	304	-	195

2.10 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

Personnes concernées :

LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim MEA IT SC.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de deux types d'assistance:

- Assistance ponctuelle: dans le cadre du projet Atlas SAP, qui a été déployé à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles

- Assistance ponctuelle : redevance de 4 millions d'Euros.
- Assistance IT : redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 16.052 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2020 un montant de KMAD 14.822.

2.11. Convention avec Lafarge Ciments Sahara

Personne concernée :

Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.11.1 Convention de fourniture de Clinker entre LafargeHolcim Maroc et Lafarge Ciment Sahara (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker par LafargeHolcim Maroc à Lafarge Ciment Sahara.

Modalités essentielles :

- L'avenant n°1 signé en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 33 029 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 553.

2.11.2 Mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Lafarge Ciment Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.

- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020, s'élève à KMAD 2.099 hors taxes.
- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2020 s'élève à KMAD 422 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 4.081, et n'a décaissé aucun montant en 2020

2.12. Avec LafargeHolcim Afrique

2.12.1 Convention de mise à disposition du personnel

Personne concernée :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017
- Durée : Indéterminée

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2020, s'élève à KMAD 6.023 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2020 un montant de KMAD 7.994.


Casablanca, le 15 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
 37 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
 CASABLANCA -
 Tél : (212) 212 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 25
Abdelmejid FAIZ
 Associé

DELOITTE AUDIT


Deloitte Audit
 Bd Si Mohammed Ben Abdallah
 Résidence Carablanco - Immeuble 3, Le Marin
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 10 78 / 47 59
Hicham BELEMQADEM
 Associé

LafargeHolcim Maroc
6, Route de Mekka
Quartier les Crêtes
20150, Casablanca
Maroc
www.lafargeholcim.ma



**LafargeHolcim
Maroc**